

# Le Sentier

Le journal communautaire de Saint-Hippolyte • GRATUIT • Août 2001 • Vol. 19 n° 6



Le lac Maillé, un ruisseau devenu grand ! .....6-7

Programme d'échantillonnage de l'eau de puits .....10

Vente à l'encan .....12



Des œuvres de Ginette Bertrand pour celles du Cardinal Léger .....11

### Réservez vos tables!

Marché aux puces annuel au profit des paniers de Noël les 25 et 26 août à la Quincaillerie des Hauteurs ..10

Collecte de sang Saint-Hippolyte



HÉMA-QUÉBEC

le mercredi 15 août de 14 h 30 à 19 h organisée par les organismes communautaires au Centre éducatif et communautaire Les Hauteurs, 30, rue Bourget



## C'est la fête chez les travailleurs autonomes

Marie-Andrée St-Jean, Françoise Le Guen, Christiane Richer et Pierina Bonaventura

**Participe présent**, le regroupement des travailleurs autonomes de Saint-Hippolyte, a pour but premier d'être **présent** dans la communauté, de se rendre visible et de **participer** le plus activement possible aux événements de sa communauté. Ce regroupement en serait à ses premiers balbutiements, pourrait-on croire, puisque la première rencontre remonte à peine à 6 mois...Or, force m'a été donnée de constater que ce regroupement est certainement en voie de devenir **LE** réseau de compétences et d'entraide le plus dynamique des Laurentides!

Le dimanche 22 juillet dernier, au Domaine Bonaventura, les travailleurs autonomes de Saint-Hippolyte ont fêté l'été, mais on a aussi profité de l'occasion pour échanger, parler, apprendre et connaître tous ces gens qui partagent la même passion de réussir. Plus de 100 personnes sont venues fêter, manger, danser et rire au bord du lac. De nombreux prix de présence ont été offerts tout au long de la journée. Les cadeaux étaient aussi variés que des bouteilles de vin, un traitement de massothérapie, la correction gratuite d'un texte, une année de Karaté santé, un portrait photo, un bon d'achat de 50 \$, deux cordes de bois livrées, la conception d'une carte d'affaires, une réparation gratuite pour vos appareils ménagers et j'en passe. Le conseiller municipal, Monsieur Bruno Laroche, en plus d'honorer **Participe Présent** de sa présence, a offert un 20 litres de vin blanc, gracieuseté du tournoi de pêche de l'Association des lacs de Saint-Hippolyte. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur, autour d'un feu de joie et d'une cracheuse de



VALÉRIE MAYNARD

feu nommée Amélie...Tous se sont quittés pour les vacances mais seront de retour dès l'automne.

### Projets futurs de Participe Présent

Maintenant que l'été semble bien installé et que le soleil brille de tous ses feux, **Participe Présent** est en vacances...pour mieux revenir! Les projets ne manquent pas et les idées semblent jaillir avec effervescence. Voici le menu automnal; des conférences, le lancement du livre de l'instigatrice du regroupement, Madame Pierrette Anne Boucher, intitulé « *Mon journal, mon intime* » et la distribution d'un bottin contenant toutes les coordonnées des membres de **Participe Présent**.

Il est clair que Saint-Hippolyte regorge de ressources multiples et variées. Le regroupement des travailleurs autonomes nous permet de constater que notre municipalité peut compter sur des talents nombreux. Par exemple, saviez-vous qu'à Saint-Hippolyte, vous pouvez trouver des professionnels offrant toute une gamme de services tels; la couture, la correction, la rédaction, le multimédia, la traduction, la conception graphique, la conception de site WEB, l'infographie, un service de paysagiste, un service de massothérapie, la réparation de vos appareils ménagers, une pépinière, etc. La liste est longue et pourtant, toutes les adresses ont pignon sur rue à Saint-Hippolyte.

### Les subventions

Bien sûr, comme tout bon organisme qui se respecte, **Participe Présent** a besoin d'argent pour mener à terme tous ces beaux projets. Une première subvention de 500 \$ a été reçue du député provincial, Monsieur Claude Cousineau. De plus, un rendez-vous a été fixé avec la **Capitale du Nouveau Travail**, regroupement des travailleurs autonomes des Pays d'en Haut. En ce qui concerne la Municipalité de Saint-Hippolyte, le



Léa Baudhuin, Maïlie et Lorenzo d'Anna



La bonne humeur de Laurent Richer et d'une heureuse gagnante d'un prix....



et la conviabilité se lisant sur le visage de Claude Morin.

Maire se dit très ouvert à l'idée même du regroupement et souhaite des rencontres pour une meilleure collaboration entre ces gens qui agissent et la municipalité. Pour une subvention, il faudra attendre le prochain budget mais il semble bien que **Participe Présent** l'obtienne dès janvier 2002...à suivre.

Les organisateurs de la journée du 22 juillet se disent très satisfaits des réponses obtenues par les travailleurs autonomes. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et les nombreux enfants présents se sont bien amusés. La mission première de l'instigatrice, Madame Pierrette Anne Boucher en janvier dernier avait comme thème *Sortir de l'ombre*. L'objectif semble avoir été atteint avec le succès obtenu lors de cette journée de fête. En fait, tout porte à croire que les travailleurs autonomes de Saint-Hippolyte ne sont pas du tout enclin à retourner dans l'ombre. C'est dans la lumière et la clarté, au vu et au su de tous les résidents de Saint-Hippolyte qu'ils continueront leur chemin.

OUVERT 6 JOURS / SEMAINE À L'ANNÉE

**AUTOPRO**  
**MÉCANIQUE**

Remorquage 24 heures  
Mécanique générale  
Injection électronique  
Freins  
Direction  
Silencieux  
Suspension  
Traction avant

Garage S. Beauchamp inc.

2241, chemin des Hauteurs • 563-2262

Pour chaque changement d'huile

**1 \$** sera remis  
au 55<sup>e</sup> groupe scout de  
Saint-Hippolyte

Serge et Lynda  
sont là depuis 1987

Leur devise **RAPIDITÉ** et **COURTOISIE** POUR UN MEILLEUR SERVICE! ESSENCE SANS PLOMB • SUPER • DIESEL



Essence à prix compétitif  
365 jours/année

Lundi à mercredi 7 h à 20 h  
Jeudi et vendredi 7 h à 21 h  
Samedi 8 h à 21 h  
Dimanche 8 h à 21 h

Ludovic, Manuel, Félix,  
David et Michel pour vous servir

# Le conseil vous informe

Yves St-Onge, maire, Maurice Cousineau, Bruno Laroche, Denis Lemay, Christiane Richer, Rolland Sauvé et Danielle Simard

## Collecte des résidus domestiques dangereux et journée de grand nettoyage

# Proprement dit, un succès!

Le souci de l'environnement gagne du terrain dans l'esprit des Québécois, et plus particulièrement chez nous. Pour s'en convaincre, il suffit de s'attarder au succès remporté par la collecte printanière des résidus domestiques dangereux et articles usagés, tenue le 26 mai dernier, ainsi que par la journée de grand nettoyage du 7 juillet.

Organisée annuellement par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Rivière-du-Nord, la collecte de résidus domestiques dangereux a d'abord permis d'amasser ce printemps quelque 24,9 tonnes de produits nocifs, dont 38 % de peintures et 19 % d'huiles usées. Au total, 920 résidants de la MRC y ont participé.

Plus précisément, on a récolté 445 sacs de vêtements divers, pour 4000 kg, qui ont été remis au Comptoir d'entraide de Saint-Jérôme; plus de 5500 kg de matériel électronique et informatique, surtout composé d'équipement audiovisuel (appareils radio, téléviseurs, etc.), recueilli par l'École-entreprise d'Argenteuil; et plus d'une centaine de bonbonnes de propane, que l'entreprise PCQ propane de Sainte-Sophie se chargera de remettre à neuf.

### Matériaux secs

Chez nous, on a poussé plus loin l'opération nettoyage, en tenant ensuite, le 7 juillet dernier, une grande collecte de matériaux secs et de métaux. Encore une fois, les Hippolytois ont confirmé leur respect de l'environnement en participant en grand nombre à l'activité. «Beaucoup de nos



Citoyens et employés municipaux ont mis la main à la pâte, le 7 juillet, pour le grand nettoyage. PHOTO : NICOLE CHAUVIN

concitoyens choisissent de vivre ici justement parce qu'ils se soucient de l'environnement. C'est une cause qui nous est chère, on le constate aussi dans le dossier des lacs», a commenté le maire, Yves St-Onge.

Malgré la réussite de ces deux journées de collecte, rappelons que le souci de l'environnement doit nous habiter tout au long de l'année. En ce sens, tous les Hippolytois peuvent apporter leurs restes de peintures et de teintures aux marchands

Rona de la région, de même que leurs huiles, antigels et filtres d'auto usés au Centre de l'auto du magasin Canadian Tire du Carrefour du Nord. Ces marchands récupèrent sans frais, en tout temps, ces produits néfastes pour l'environnement.

En terminant, le conseil municipal tient à féliciter et à remercier tous les Hippolytois qui ont participé à ces deux collectes, tout en leur donnant rendez-vous l'an prochain.

## Erratum Crise d'identité...

La transmission de l'information est une lourde responsabilité, puisqu'il n'existe aucune marge de manoeuvre en la matière. Parlez-en à M. François Péloquin, victime d'une malencontreuse erreur dans l'édition de juillet du Sentier.

En effet, dans un texte intitulé «Ce n'est pas permis», le nom de M. Péloquin s'est retrouvé associé par erreur à un litige opposant la Municipalité et le Club Géo première. C'est bel et bien l'entreprise qui a effectué des travaux de construction sans permis, et qui est donc en conflit avec l'administration municipale. En aucun cas, le nom de M. Péloquin n'aurait dû figurer dans le texte en question et être associé à ce dossier.

*La Municipalité tient à s'excuser sincèrement auprès de François Péloquin pour cette maladresse.*

### Prochain rendez-vous

(SG) Comme toujours, la prochaine assemblée ordinaire du conseil se tiendra le deuxième jeudi du mois, c'est-à-dire le 9 août, à compter de 19 h 30. Ne manquez pas cette occasion de tout savoir sur l'administration municipale, et de connaître les préoccupations de nos concitoyens grâce à la période de questions, prévue à la fin de l'assemblée. C'est donc un rendez-vous mensuel à ne pas manquer! Il suffit de se présenter à la Communale, située au 2253, chemin des Hauteurs (entrez par le stationnement, à l'arrière de l'édifice).

## Nos bonnes résolutions

### On se dépense...

(SG) Nos élus continuent de se dépenser pour assurer la bonne gestion de la Municipalité. Ainsi, à l'assemblée de juillet, le grand argentier Maurice Cousineau a proposé l'adoption d'une résolution permettant au conseil d'approuver les dépenses courantes, c'est-à-dire l'émission des chèques numéros 210600 à 210695, du fonds d'administration, pour un total de 548 697,68 \$; ainsi que des chèques 220108 à 220110, du fonds de dépenses en immobilisations, équivalant à la somme de 287 584,84 \$. Le conseiller Denis Lemay a appuyé la résolution.

### Prêtez-moi l'expression

Voilà ce qu'on appelle des billets verts, si vous me prêtez l'expression. La Municipalité a en effet accepté l'offre faite par La financière Banque Nationale pour financer, par billets, un emprunt de 1 024 590 \$, décrété en vertu des règlements 824-99 et 849-00. Précisons qu'il ne s'agit pas d'un nouveau règlement d'emprunt, mais de financement à long terme d'une somme déjà dépensée. Les remboursements seront effectués comme suit : 44 090 \$ en juillet 2002, au taux d'intérêt de 4,25 %; 46 700 \$ en 2003 (taux de 4,65 %); 49 400 \$ en 2004 (taux de 5,25 %); 52 500 \$ en 2005 (taux de 5,40 %) et 831 900 \$ en 2006 (taux de 5,70 %), un dernier montant qui fera évidemment l'objet d'un refinancement le moment venu.

### Au cas où...

En vertu de l'article 1093 du Code municipal, la Municipalité peut décréter, par résolution, des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses en administration. Dans cet esprit, le conseiller Denis Lemay a proposé l'adoption d'une résolution autorisant le maire et le directeur général à renouveler le contrat de crédit variable, qui procure à la Municipalité une marge de crédit s'établissant à 1 500 000 \$. Le conseiller a toutefois tenu à rassurer la population, appuyé en cela de son collègue Maurice Cousineau, en précisant qu'il s'agit d'un coussin de sécurité qui ne sert qu'en cas de circonstances exceptionnelles, et qu'on a rarement utilisé cette marge jusqu'ici.

### Accordé!

Comme à l'accoutumée, le conseil a profité de l'assemblée de juillet pour autoriser le paiement de différentes factures couvertes par des règlements d'emprunt adoptés antérieurement. Ainsi, CIMA/Tecsult recevra la somme

de 9202 \$, taxes incluses, en guise d'honoraires professionnels pour la surveillance des travaux de réfection de chaussée et de drainage (règlement 819-99). Dans le cadre du règlement 851-00, cette fois, les honoraires professionnels iront aux firmes Leroux, Beaudoin, Hurens inc. (quatre factures totalisant 67 648,34 \$), Depaco 2000 inc. (deux factures s'élevant à 359 838,12 \$) et Excavation St-Onge inc. (deux factures représentant la somme de 556 176,07 \$). Enfin, en vertu de l'entente présentement en vigueur avec la firme Sani-Services G. Thibault pour l'enfouissement des ordures, celle-ci recevra 10 936,99 \$ de plus pour la période du 1er juin au 31 décembre 2001. Cette somme couvrira la majoration du prix à la tonne exigé par Intersan pour l'enfouissement sur le site lui appartenant, une augmentation parfaitement légale vu l'absence de législation pour réglementer la tarification en la matière.

### Véhiculons ce message

Au grand plaisir de Jean-Claude Goulet, un citoyen qui aime bien entendre la lecture intégrale des règlements adoptés par le conseil, la conseillère Christiane Richer a proposé l'adoption d'un règlement visant à restreindre la circulation des véhicules lourds sur le chemin du Lac Connelly et la rue Desjardins. En plus de préciser le type de véhicules concernés, le règlement prévoit les quelques exceptions nécessaires, par exemple quand il s'agit d'un autobus, d'un véhicule d'urgence ou récréatif, ou encore d'un véhicule effectuant la cueillette ou la livraison de marchandises sur les routes prévues au règlement. Précisons qu'il ne s'agit pas vraiment de nouvelles restrictions, le règlement 861-01 permettant plutôt d'harmoniser notre réglementation avec celle de la Régie de police de la Rivière-du-Nord.

### Sur la route...

On pourrait faire le prochain texte sur l'air de l'Enfant au tambour, en remplaçant le roulement de tambour par le dynamitage! En effet, le conseil a informé le ministère des Transports de différents travaux effectués chez nous dans le cadre du programme Amélioration du réseau routier municipal. Pour obtenir la subvention de 25 000 \$, le conseil devait indiquer comment il avait dépensé un montant au moins équivalent sur son réseau routier. La preuve en a été facile, puisque plus de 45 000 \$ ont été dépensés sur les chemins du Lac Croche, du Lac en Cœur et Mont-Rolland pour des travaux de dynamitage.

### Un homme engagé

Sébastien Racette est un homme engagé. Du moins, il l'a été par la Municipalité de Saint-Hippolyte, à titre de comptable, pour combler l'absence de Joanne Larose, une employée de la Communale actuellement en congé de maladie. La Communale profitera grandement des services de M. Racette, qui possède une solide expérience de la comptabilité municipale et travaillera au taux horaire de 30 \$.

### On nous monte un bateau!

C'est le cas de le dire, la Municipalité nous monte un bateau, mais personne ne lui en tiendra rigueur! Il s'agit en fait du bateau servant à la patrouille nautique, qui doit être fourni par Saint-Hippolyte, en vertu de l'entente en vigueur avec la Régie de police. Malheureusement, l'embarcation avait besoin de quelques réparations pour être fonctionnelle et sécuritaire, travaux qui ont coûté plus cher que prévu. La résolution 2001-05-198 a donc été modifiée pour faire état du montant réel du coût des réparations, soit 3 464,87 \$, taxes incluses, au lieu des 2500 \$ prévus.

### Vous serez au courant

Vous vous souvenez des petits travaux correctifs effectués récemment à la Communale? En bout de ligne, il aura fallu corriger également un circuit électrique, ce qui n'avait pas été prévu. Le conseil a donc modifié la résolution 2001-06-217 pour y indiquer un coût de 957 \$ plus taxes, au lieu de 786,50 \$ plus taxes. Voilà, vous êtes au courant.

### Dans la coupe

Pour terminer sur une note plus légère, rappelons que la Municipalité a déjà exprimé sa volonté de participer à l'organisation du Tournoi de golf des maires de la Rivière-du-Nord. L'événement permet d'amasser des fonds qui sont ensuite redistribués à des organismes sans but lucratif oeuvrant sur le territoire des villes participantes. Considérant que Saint-Hippolyte a obtenu 4750 \$ de ce tournoi l'an passé, il paraît logique, pour le conseil, d'appuyer l'événement en achetant huit billets, pour un total de 1600 \$. Pour un citoyen qui s'en inquiétait, mentionnons que ce ne sont pas les conseillers, le maire et le directeur général qui en hériteront... même s'ils sont huit en tout!

# Le Docteur Carignan, Robin des lacs à la rescousse !

« Un lac est le trait le plus beau et le plus expressif du paysage. C'est l'œil de la terre où le spectateur, en y plongeant le sien, sonde la profondeur de sa propre nature. »

Henry David Thoreau, Walden.



FRANÇOISE LE GUEN

Le Professeur Richard Carignan, docteur en biologie de l'environnement, est directeur de la Station de biologie des Laurentides depuis 1995. Située au lac Croche la station est un laboratoire de l'université de Montréal. Les étudiants en science naturelle viennent y parfaire leur formation en

pleine nature, directement sur le terrain.

La nature de l'implication et de la volonté de préservation des lacs est résumée tout entière dans le surnom que l'on donne au docteur Carignan : Robin des lacs. C'est pourquoi une chance nous est offerte, à même le territoire de Saint-Hippolyte, de bénéficier de toute l'expérience et la connaissance d'un spécialiste en Limnologie (Étude scientifique des lacs et des eaux douces).

## Voici l'histoire

À la demande du conseil municipal, le 4 novembre 2000, le Dr Carignan dressait une évaluation sommaire de l'état des lacs de la municipalité. Dans ce rapport (disponible sur le site Internet de l'APALC hébergé par ANIMETC), l'expert tire la sonnette d'alarme : trois des 62 lacs (Achigan, Connelly et Écho) sont touchés par une plante exotique nuisible, la myriophylle à épis, deux (Écho et Gordon) par une espèce indigène, le potamot à larges feuilles.

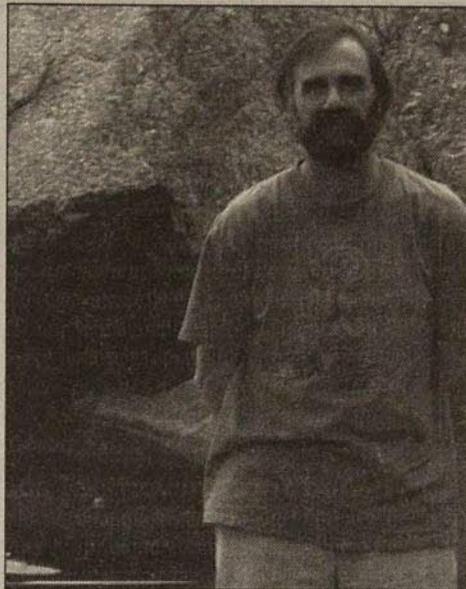
Les scientifiques de la station déterminent alors quels seront les premiers gestes à poser pour préserver nos lacs et présentent un projet pilote.

Il va sans dire que ce projet coûte de l'argent, qu'il faut mettre en place toute une stratégie passant entre autres par l'information.

D'après le Dr Carignan, afin d'intervenir efficacement il faut en premier lieu déterminer les causes réelles de la prolifération de la myriophylle, plante aquatique fréquemment utilisée dans les aquariums.

## Un projet pilote

L'objectif est de connaître clairement l'état des lacs de la région. Il existe à l'heure actuelle très peu de données. Il faut donc prendre la mesure réelle de leur état critique. Quelles sont les sources de la prolifération de la myriophylle ? On en connaît déjà une partie : l'excès d'éléments nutritifs (phosphore et azote). La logique veut donc que la première étape soit d'établir le budget en phosphore des lacs pour ensuite en améliorer la qualité. Deuxièmement, il faudrait mettre en œuvre un



Richard Carignan

suivi à long terme de l'état des lacs, ce qui n'a encore jamais été effectué.

Le Docteur Carignan nous informe également que pour avoir une analyse complète, il faut un cycle annuel. La recherche de ce que l'on trouve dans les bassins versants (à la source) a débuté il y a juste deux mois.

Ensuite, une autre action importante serait de contrôler la prolifération des plantes aquatiques par exemple par des corvées bénévoles d'arrachage. L'association des propriétaires et amis du lac Connelly a déjà commencé ces corvées d'arrachage.

L'argent récolté par les différents organismes, comme le Tournoi de pêche des associations de lacs de Saint-Hippolyte, est réservé pour élaborer les instruments de la recherche. Dans un premier temps, construire des barrages de contrôle du débit de l'eau, ce qui va donner une indication importante de la quantité d'apport en eau qui entre dans le lac.

## Une richesse

D'après le Docteur Carignan, d'un naturel optimiste, il ne faut pas dramatiser, mais c'est clair comme de l'eau de roche, il n'y a pas de recette magique, c'est l'implication de chaque personne qui est vitale. Il nous rappelle, malgré tout, que le Québec est en retard d'une à deux générations sur les règlements concernant la pollution, par exemple en ce qui concerne les bateaux à moteur deux temps, qui sont deux fois plus polluants que les moteurs à quatre temps utilisés partout ailleurs.

Il est primordial de se rappeler qu'il s'agit d'un patrimoine écologique et économique et prendre soin de cette richesse, c'est prendre soin de nous-mêmes. Dans la nature, rien n'existe par soi-même et l'interrelation entre les êtres vivants et leur milieu est essentiel. Selon le docteur Carignan, l'idée, dans la gestion de nos lacs, est de trouver un équilibre, une harmonie, par exemple en

tre les utilisateurs de bateaux à moteur et ceux qui ne le sont pas. C'est la recherche de cet équilibre, qui passe par la prise de conscience de la richesse extraordinaire de notre nature, lacs et forêts, et par l'effort de chacun pour les préserver.

Plutôt que chercher des coupables, trouver en premier les véritables sources et causes puis les solutions efficaces et... agir.

Le message est clair, tout en commençant par la renaturalisation des rives, en arrêtant l'érosion, en étant attentif à utiliser des engrais ou herbicides sans danger,

en résumé, en posant des gestes en toute conscience, il est possible, d'après le docteur Carignan, de rétablir la situation avec le temps. *La nature pardonne facilement, mais il lui faut du temps pour oublier*, nous confie-t-il. L'eau, source de vie sur la Terre, c'est notre survie. Tout le monde est concerné et c'est la responsabilité de tous. **Patience et investissement**, voici les deux mots clés que nous livre le professeur Carignan, et l'on espère que Robin des lacs va réussir à bouter la myriophylle hors de nos lacs !

## Les poissons réussiront-ils à sauver les pêcheurs ?

### Les poissons réussiront-ils à sauver les pêcheurs ?

Il semblerait que oui à en juger par le succès de ce tournoi de pêche des associations des lacs de Saint-Hippolyte. À l'origine, en juin dernier, il s'agissait de trouver un moyen pour financer les travaux de recherche du Dr Carignan, travaux visant à évaluer l'état des lacs pour ensuite prendre les mesures qui s'imposent pour contribuer à la bonne santé de ces lacs. C'est ainsi que le conseiller Bruno Laroche, avec l'appui du maire Yves St-Onge et de nombreux bénévoles, part en quête de fonds pour subventionner le projet.

Germe alors l'idée du tournoi de pêche et c'est avec une grande énergie que le comité organisateur se déploie. Ensuite vient naturellement se greffer l'idée de deux reportages dont le tournage serait dirigé par Stéphane Gosselin, animateur de télévision et résident de Saint-Hippolyte. Pour la municipalité, c'est une aubaine pour ses communications et sa visibilité.

### Silence, on tourne

Le vendredi 20 juillet et le samedi 21, les tournages ont lieu, animés par Stéphane Gosselin, en collaboration avec la compagnie Princecraft. L'un des reportages est tourné durant le tournoi de pêche et sera présenté lors de l'émission *Randomnée vacances nature*. L'autre sera présenté à TQS dans le cadre de l'émission *Aventure en or*.

### Pêcheurs en ligne

Pour tous les pêcheurs, la journée avait commencé très tôt le samedi matin avec un rendez-vous au Club des bons voisins du lac des 14 îles. Le Dr Carignan y donnait de l'information sur les lacs tandis que Caroline

Savage, également de l'Université de Montréal, nous indiquait les techniques et plantations pour la revitalisation des rives.

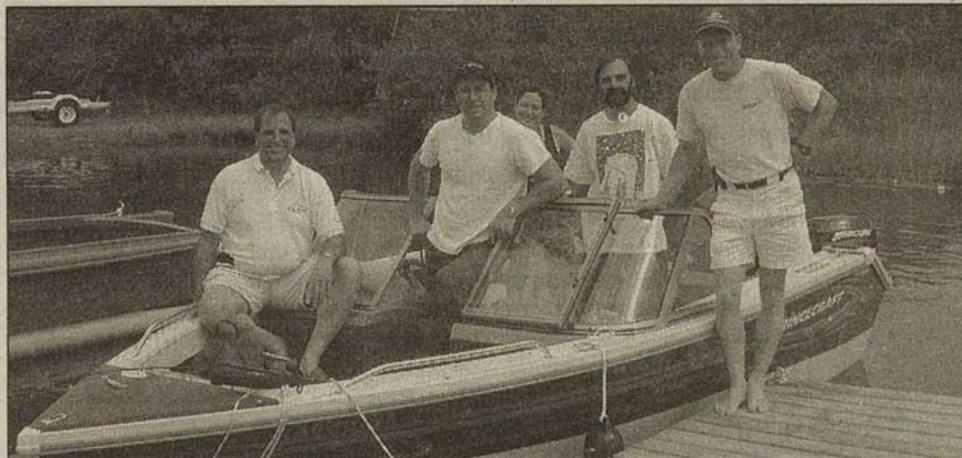
### Belle soirée

La journée s'est terminée en beauté par un souper à l'école des Hauteurs où près de 200 personnes se sont réunies. La soirée, animée par le même Stéphane Gosselin, fut un franc succès. Pour commencer, des prix furent remis aux meilleurs pêcheurs. On a pu le matin même apprécier la grosseur des maskinongés sortis tout droit du lac des 14 îles. L'ambiance était chaude, et de nombreux et très intéressants prix de présence furent distribués pour une valeur d'environ 4000 \$.

### Investissons pour l'avenir

Bruno Laroche, heureux comme un poisson dans l'eau tout au long de ces chaudes journées, souhaite recommencer l'expérience l'année prochaine, peut-être avec une autre activité. Pour le moment, l'argent ramassé va directement dans un compte en banque prévu à cet effet et sera utilisé par l'équipe de scientifiques de la Station de biologie pour aider à sauver nos lacs.

Souhaitons que Saint-Hippolyte, municipalité pilote au Québec, soit un exemple dans la recherche d'une plus grande qualité de vie et dans son investissement pour l'avenir. Un gros merci à tous les bénévoles qui ont travaillé fort en si peu de temps : Yves St-Onge, Gilles Beauregard, Pierre Bruno, Monique Forget, Jo Blin, Guy Baillargeon, Jean-Pierre Dutil, Julie Poitras, Benoit Viau, Michel Lamontagne, Claude Joubert, Normand Janelle, Richard Carignan, Stéphane Gosselin, Caroline Savage et à ceux que l'on pourrait oublier !



De gauche à droite Yves St-Onge, Bruno Laroche, Caroline Savage, Richard Carignan et Stéphane Gosselin. PHOTO NICOLE CHAUVIN

## Le programme de renaturalisation des rives des lacs est en place cette année et continuera l'année prochaine

(FLG) Vous pouvez obtenir toutes les informations sur l'état des lacs, les projets et le programme de plantation en contactant les associations des lacs ou en visitant le site de l'APALC :

• Un cartable d'information est également disponible à la bibliothèque

Caroline Savage de l'Université de Montréal, spécialiste en écologie forestière, a déjà commencé à informer et aider les riverains en faisant des démonstrations de plantation. Elle peut également vous conseiller sur le type de plantes à utiliser (Station de biologie : 563-3111)



M<sup>re</sup> Joanne Duplantie  
LL.B. D.D.N.

Notaire  
Conseiller juridique

7 JOURS ET 7 SOIRS  
À MON BUREAU  
OU À VOTRE DOMICILE

138, rue Desjardins, lac Echo  
Saint-Hippolyte • 450 224-9260



PROMUTUEL  
Deux-Montagnes

Assurance

HABITATION • AUTOMOBILE  
DES ENTREPRISES • AGRICOLE  
CAUTIONNEMENT

Services financiers

ÉPARGNE • CRÉDIT

Sylvie Labrosse, c. d'A. ass.

3040, boul. Dagenais O.  
Fabreville, Laval (Québec) H7P 1T6

450 628-0001 1 877 842-3303

Télécopieur : 450 628-9226

Alain Dagenais Plomberie Inc.



Plomberie - Chauffage - Gaz naturel  
Pompes Installation vente et réparation  
Service 24 heures

r.b.q. 8252-2814-14

450 563-1112



Franc succès du Tournoi de pêche des associations de lacs

# On lève nos vers à la santé des lacs!

Quand la cause est juste, les Hippolytois peuvent accomplir des miracles. D'ailleurs, le tournoi du 21 juillet a pris toutes les apparences d'une pêche miraculeuse. Organisé en moins d'un mois, il a pourtant permis d'amasser près de 15 000 \$, une somme qui servira à financer un important projet environnemental sur la gestion des lacs de Saint-Hippolyte.

Initié il y a plus d'un an par le conseil municipal hippolytois, ce projet a débuté par un mandat accordé à la Station de biologie des Laurentides de l'Université de Montréal, établie sur le territoire de Saint-Hippolyte. Dans un premier temps, il s'agissait pour le responsable du projet, le Dr Richard Carignan, d'effectuer une évaluation sommaire de l'état de santé de l'ensemble des lacs de la municipalité.

Dans son rapport, présenté aux élus municipaux en novembre 2000, l'expert sonnait l'alarme, dressant un bilan plutôt sombre de l'état des lacs hippolytois. Les relevés scientifiques effectués à l'été 2000 ont, en quelque sorte, confirmé l'opinion des nombreux pro-

priétaires riverains interrogés, qui affirment avoir observé une détérioration progressive de leur lac depuis une période allant de 5 à 20 ans. C'est là une nouvelle inquiétante pour une municipalité qui compte 62 lacs sur son territoire...

## Une intervention musclée

Considérant l'importance de ce patrimoine écologique et économique pour Saint-Hippolyte, le conseil s'est longuement attardé aux recommandations contenues dans le rapport du Dr Carignan. On a d'ailleurs décidé de prendre le taureau par les cornes, en passant de la théorie à la pratique. C'est ainsi qu'a pris forme un ambitieux projet environnemental visant à améliorer puis à préserver la santé des lacs, y compris la mise en place, dès cet été, d'un premier programme de revitalisation et de reboisement des rives.

Évidemment, une telle démarche nécessite qu'on y investisse des fonds, ce que fait la Municipalité de Saint-Hippolyte depuis deux ans, en fonction de ses moyens. «Nous investissons dans notre avenir», a souligné le

maire, Yves St-Onge. Cherchant du soutien, le conseil municipal a également présenté une demande de subvention au Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), un organisme qui gère une enveloppe budgétaire de 45 millions de dollars destinée à soutenir les projets en développement durable. Il faut savoir que le projet pilote amorcé à Saint-Hippolyte, grâce à l'expertise du Dr Carignan et de son équipe, pourrait permettre d'établir des normes provinciales en matière de gestion durable des lacs.

## Un appui inespéré

Pour réaliser leur travail, les scientifiques de la Station de biologie avaient évidemment besoin de la collaboration des propriétaires riverains des lacs visés par les recherches. On a donc tenu une première rencontre, à l'été 2001, afin de permettre aux élus hippolytois et au Dr Carignan de sensibiliser les différentes associations de lacs aux interventions à venir. On en a profité pour présenter l'ensemble du projet pilote, y compris ses objectifs et... ses coûts.

Les représentants des associations présents à la rencontre ont réagi très favorablement au projet, certains offrant même spontanément de collaborer. C'est alors qu'a commencé à germer l'idée d'organiser un tournoi de pêche bénéfique, afin de financer une partie des travaux. Un comité organisateur a rapidement pris

forme, dont l'un des piliers a été le conseiller municipal Bruno Laroche.

## À la pêche aux commanditaires

Ce dernier, avec l'appui du maire Yves St-Onge et d'autres bénévoles, s'est lancé à la pêche aux commanditaires. Beaucoup de partenaires ont mordu : en plus d'amasser près de 15 000 \$, le premier Tournoi de pêche des associations de lacs de Saint-Hippolyte a permis de remettre environ 4000 \$ en prix de présence, y compris 4 magnifiques voyages de pêche, parmi les quelque 200 convives qui ont assisté au grand souper clôturant la journée.

Selon le conseiller Laroche, cette première expérience aura remporté un succès sur toute la ligne, malgré le peu de temps dont bénéficiaient les organisateurs. « Il faut souligner que tous les fonds amassés serviront à financer les travaux du Dr Carignan. Un comité permanent sera d'ailleurs formé d'ici peu, auquel on donnera le mandat de gérer les fonds recueillis », a-t-il tenu à préciser.

Bref, c'est dans un spectaculaire mouvement de solidarité environnementale que les amateurs de pêche de Saint-Hippolyte et d'ailleurs ont décidé de lever leurs vers... à la santé des lacs!

Serge Gendron

## Tournoi de pêche des associations Une manne de prix

(SG) Le premier Tournoi de pêche des associations de lacs de Saint-Hippolyte n'a pas servi qu'à amasser des fonds pour assurer la santé des lacs : il a aussi fait de nombreux heureux, grâce à la remise de plus de 4000 \$ en prix de présence.

C'est une agréable surprise qui attendait les convives, au souper clôturant la journée : sur un présentoir aménagé à l'avant de la salle, on avait disposé une quarantaine de prix de présence, remis au hasard tout au long de la soirée. Les personnes présentes avaient donc plus d'une chance sur cinq de repartir avec un prix!

Du moteur électrique au moulinet, en passant par les bouteilles de vin et les quatre voyages de pêche, tous les prix faisaient saliver les amateurs de pêche, une réussite qui permettra sans doute d'appâter encore plus de monde l'an prochain.

Le comité organisateur du tournoi tient à remercier participants et commanditaires, y compris l'Atelier mécanique des Hauteurs, CIMA, Amos Sochaczewski, TecSult, les arpenteurs géomètres Beaudry et Jarry, la députée Monique Guay, Sables LG, Gilles St-Onge Excavation, le député Claude Cousineau, Excavation Serge Gingras, l'étude Deveau, Bissonnette, Monfette, Fortin



Le maire Yves St-Onge et le conseiller Bruno Laroche entourent madame Nicole Marcil gagnante d'un voyage de pêche, sous l'oeil de Guy Baillargeon, bénévole du tournoi.  
PHOTO FRANÇOISE LE GUEN

et Associés, les ingénieurs Leroux, Beaudoin, Hurens et Associés, le groupe d'urbanistes conseils Gauthier, Biancamano, Bolduc, Depaco 2000, le Club Géo Première, Pilon marine de Laval, Canadian Tire de Saint-Jérôme, le Restaurant Maestro de Saint-Sauveur, l'Auberge du lac Morency ainsi que la Municipalité de Saint-Hippolyte.

## Des sauts en parachute qui dérangent Quand le ciel nous tombe... sur les nerfs

Vous vous souvenez d'Astérix et de ses Gaulois, qui ne craignaient qu'une chose : que le ciel leur tombe sur la tête? Depuis quelque temps, chez nous, le ciel nous tombe plutôt... sur les nerfs.

Le problème provient de l'entreprise privée ParaVision, qui profite du ciel des Laurentides pour offrir à sa clientèle des sauts en parachute. Si une telle activité paraît louable du point de vue touristique, elle le devient beaucoup moins quand on considère la quiétude des gens qui vivent en dessous, aux prises avec un vacarme fort désagréable.

C'est notamment le cas de nombreux Hippolytois,

particulièrement dans les secteurs des lacs Maillé et Connelly, dont certains se sont plaints de la situation à la Communale. Malheureusement, la Municipalité n'a aucune juridiction dans la gestion de l'espace aérien, pas même au-dessus de son territoire. Cette responsabilité relève entièrement du ministère fédéral des Transports.

C'est donc à ce ministère qu'il faut s'adresser pour se plaindre d'une situation comme celle que nous vivons. Pour cela, il suffit de composer le 514 633-3252 ou le 514 633-3828. Seul un nombre suffisant de plaintes pourra leur faire... entendre raison.

Serge Gendron

## Town Hall Meeting

### July

The town hall meeting was held Thursday July 12th, 2001. Counsellor Maurice Cousineau presented a gift certificate to Mr. Jean-Marie Fleurent in honour of his retirement. Counsellor Denis Lemay informed us of the renewal of margin of credit in the amount of \$1,500,000.00. Counsellor Bruno Laroche announced that the Government of Canada is passing a law C-7, to convict adolescents the same as an adult, due to the increase in crime, and murder. However, the municipality will ask the Government of Canada to exclude Québec and keep the law as it is. Counsellor Christiane Richer adopted the new regulation regarding restricting heavy vehicles on chemin du Lac Connelly and rue Desjardins. This regulation was already in effect, however, the modifications made were to authorise the police to give injunctions. Counsellor Denis Lemay announced with the \$25,000.00 government grants the following areas were repaired; chemin Lac Croche, chemin Lac en Coeur, and chemin Mont-Rolland.

### Public Works

Counsellor Maurice Cousineau summarised his monthly report and stated that 90% of the work on roads were completed. Counsellor Maurice Cousineau announced due to the retirement of Mr. Jean-Marie Fleurent, a new permanent operator has been hired. We would like to welcome Mr. Martin Ounsworth to city hall.

### Urbanism

Counsellor Denis Lemay summarised the month of June. There was 8 permits for subdivision, and 11 files have been solved. There are projects in preparation at Lac Aubrisson and Lac Bleu. Coun-

sellor Denis Lemay also announced that legal procedures will be taken against the owner of Mont-Tyrol, due to the dangerous state of the building. A new building inspector will be hired for the period of 9 months.

### Leisure & Culture

Counsellor Bruno Laroche stated that he did not have a report for this month. Counsellor Christiane Richer was pleased to inform that the book sale held at the library was able to raise \$195.00. The money raised will go to purchasing new books. She wished to also assure us that the Montagne Art Committee is working really hard and looking forward to the show this September. Counsellor Denis Lemay announced a fishing competition that will be held on July 21st, 2001. The sale of tickets will go to help finance the costs of cleaning our lakes.

### Fire

Counsellor Christiane Richer announced that for the month of June there was 1 building fire, 1 gas, 1 electric and a car accident.

### Police

Counsellor Christiane Richer informed us that for the month of June crime has decreased. She wishes to also acknowledge the presence of our police at the school dance, blood bank, and the «Sécurité à vélo».

The next town hall meeting will be held on Thursday August 9th, 2001 at city hall.

Annie-Marie Ounsworth

# Dog et Bag

Nourriture d'animaux • Toilettage • Pension et plus...

450 431-4DOG (364)  
644, chemin des Hauteurs,  
Saint-Hippolyte

## 2<sup>e</sup> anniversaire

Venez fêter  
avec nous

## ON « ZOO » (11 août)

dehors chez  
Dog et Bag

de 12 h à 16 h

- Épluchette de blé d'Inde
- Animation
- Course à obstacles pour tous
- Plusieurs surprises
- Coupe de griffes GRATUITE
- GRANDE VENTE





## La municipalité dans les affaires des commerces

C'est en effet le cas pour les commerçants qui subissent la compétition déloyale du service des loisirs de Saint-Hippolyte, par l'installation de distributrices de jus et liqueurs aux endroits stratégiques tels que : Parc Maillé, Pavillon Roger Cabana (terrain de balle) et Plage municipale.

Nous savons tous que l'été c'est la providence pour les commerces et plusieurs en dépendent pour leur survie durant l'année.

Le service des loisirs a fait installer ces distributrices sans consulter les principaux intéressés (les commerçants).

Que diriez-vous (service des loisirs) de l'installation d'une guérite au pavillon Roger-Cabana cet hiver et que les commerçants perçoivent un prix d'en-

trée pour l'accès aux pistes de ski de fond... sans vous en dire un mot ?

Si des discussions avaient été établies au sujet des distributrices, nous sommes certains que des solutions pertinentes auraient été prises pour satisfaire tout le monde.

Le ministère de l'agriculture nous facture à chaque année pour renouveler notre permis de vente au détail et le ministère des finances nous oblige à remettre les taxes de vente aux gouvernements respectifs.

Que diriez-vous d'avoir la visite du ministère du revenu... Pour des solutions équitables, communiquez avec vos commerçants.

Monik Bélair

## Le bien-être des chauffeurs d'autobus

Comme plusieurs le savent déjà, le retour en classe se fera à la fin du mois d'août 2001. Qui parle de retour en classe parle aussi de transport scolaire.

Cette année les autobus scolaires seront stationnés au 2025 chemin des Hauteurs et les chauffeur(e)s auront un nouveau pied-à-terre.

En effet, M. Jacques Campeau (notre patron) a fait l'acquisition du terrain situé en face du garage municipal et compte bien ériger un local pour les besoins des chauffeur(e)s d'autobus.

Des réparations mineures ainsi que le toilettage des autobus seront rendus possible au bon vouloir de notre patron M. Jacques Campeau.

Le syndicat de transport scolaire de Saint-Hippolyte remercie le côté patronal pour le souci de bien-être de ses chauffeur(e)s d'autobus.

Michel Bélair, sec.

## Des distributrices à liqueurs qui gachent le paysage

Pour ceux et celles qui empruntent le chemin des Hauteurs en allant vers le village, vous avez sans doute remarqué la présence inusitée et peu discrète de quatre distributrices à liqueurs douces installées devant le Pavillon Roger-Cabana et de la Bibliothèque municipale.

Ces mastodontes arborant les couleurs de la multinationale Pepsi n'ont pas leur place devant la salle communautaire et la bibliothèque de Saint-Hippolyte.

D'ailleurs, je fus étonné de constater qu'aucune affiche n'indique qu'il s'agisse du Pavillon Roger-Ca-

vana. Pourquoi ne pas annoncer clairement et avec goût que cet édifice est géré par la municipalité?

En agissant ainsi, on se rendra vite compte que ces distributrices sont inesthétiques et qu'elles devraient être démantées là où elles risqueraient d'être plus fonctionnelles.

Je demande donc aux autorités concernées de cesser cette pollution visuelle en déplaçant ailleurs ces machines monstrueuses.

Jean-Pierre Fabien,  
un citoyen qui est très préoccupé par la beauté des paysages

## Un maire averti en vaut deux !

Valérie Maynard

La dernière assemblée du conseil municipal a été la scène d'avertissements clairs, nets et précis de la part de quelques citoyens. D'abord, Monsieur Goulet informe nos conseillers que sept quais flottent illégalement aux abords de la plage municipale depuis trois ou quatre ans. Aucun des conseillers n'était au courant de cette situation. Mais ne dit-on pas que *de la discussion jaillit la lumière*? Maintenant que tous nos conseillers, incluant Monsieur le Maire, sont au fait de la situation, une solution devra être apportée... sinon Monsieur Goulet y installera son quai lui aussi, avec ou sans permis. Et attention ! *l'intention valant le fait*, Monsieur Goulet menace également de planter sa tente sur le stationnement du IGA.

### Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre un doigt

Qui n'a pas déjà été en conflit avec son voisin ? Qui peut prétendre filer le parfait bonheur avec ses voisins, sans problème aucun ? Monsieur Vitone sem-

ble loin de vivre l'harmonie avec son voisin et a profité de l'assemblée pour informer le conseil, encore une fois, des problèmes qu'il vit avec ce voisin depuis environ trois ans... Bien que le maire et le directeur général semblent pertinemment au courant du dossier, Monsieur Vitone est insatisfait des interventions de la municipalité et demande une implication plus rigoureuse et immédiate. Il est même allé jusqu'à accuser la municipalité de *ne rien faire*... Bon, *mieux vaut tard que jamais*, alors donnons une chance à nos élus d'intervenir plus efficacement dans ce dossier.

### Vouloir c'est pouvoir

Rien de tel que de se faire mettre les points sur les i et les barres sur les t. On peut dire que cette assemblée a vraiment servi la population qui voulait se faire entendre. Maintenant que la balle est dans le camp de notre conseil, reste à souhaiter que Messieurs Goulet et Vitone obtiennent satisfaction dans leur requête respective. Enfin, si vous apercevez une tente devant le IGA, vous comprendrez que tout n'est pas réglé !

Le Sentier

## À tous nos annonceurs

Depuis les trois dernières années, le coût de production du journal n'a cessé d'augmenter : papier et impression, livraison par Postes Canada et autres services connexes nécessaires à la publication du journal. Malgré tout, le journal utilise la même grille de tarifs pour les publicités. Afin de continuer à présenter un journal de qualité, nous sommes dans l'obligation de majorer légèrement nos prix. Pour la parution de septembre 2001, tous les nouveaux contrats de renouvellements seront assujettis aux tarifs établis. Nous vous remercions de votre appui constant et nous comptons sur votre soutien.

La direction du journal

### Atelier Mécanique des Hauteurs

Ventes, pièces, accessoires,  
réparations, service

Spécialiste : petits moteurs  
HOMELITE • SUZUKI • MASTERCUT • JONSERED  
STIHL •

985, chemin des Hauteurs  
Saint-Hippolyte  
224-8729

Esthétique  
Morchidée  
Coiffure  
Nordic en

Elle&lui

• Coiffure Esthétique •  
• Massage Bronzage •

forfaits journée beauté disponibles  
1412, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte  
224-4818

M nouveautés toutes les semaines  
VIDEO Lac Connelly Nord  
G Bienvenue  
aux vacanciers



6000 films  
vente et location

Dépanneur Marché du Coin  
229, chemin lac Connelly Nord 450 563-3767



Prochain TIRAGE le 3 août  
8 forfaits  
(familial, 2 adultes et 2 enfants)  
pour le  
FESTIVAL MONTGOLFIÈRES  
Saint-Jean-sur-le-Richelieu

Spécial  
sur film  
pour enfants

# Le lac Maillé, un ruisseau devenu grand

**L**e lac Maillé n'a pas toujours existé : ce n'était au début qu'un ruisseau alimenté par « la source à Bernadette » sur la terre des Gohier, dans le 2<sup>e</sup> rang du canton Abercrombie, à Saint-Hippolyte. Aimé Maillé, un « patenté » et un entrepreneur, favorisa le développement résidentiel du secteur, en aménageant un lac artificiel dans les années quarante et en vendant les terrains qui le ceinturaient à de futurs propriétaires de chalets ou de résidences familiales.



DENISE MARCOUX

## Avant, au lac Maillé, il y avait des fermes

Au début du siècle dernier, le 2<sup>e</sup> rang était un territoire agricole et forestier. La famille Gohier, par exemple, possédait une ferme au pied de la montagne et de nombreuses terres. À sa mort en 1915, Gédéon Gohier laisse ses biens à son fils aîné, Gédéon. Celui-ci part ensuite pour la ville et laisse la terre à son frère Camille qui la cède à son tour à Napoléon en 1926.

Napoléon Gohier (1893-1975) et sa femme, Jeanne Richer (1896-1958), élèvent donc leurs enfants, trois garçons et sept filles, dans le 2<sup>e</sup> de la paroisse de Saint-Hippolyte. Deux d'entre eux, Bernard et Agathe, partagent avec nous les souvenirs de leurs jeunes années : « Mes parents cultivaient la terre et vendaient le surplus des produits de la ferme. Ils avaient aussi une cabane à sucre. Comme mon père était maquignon, il faisait parfois de bonnes affaires en échangeant des chevaux. »

## Une agriculture de subsistance sur une terre de roches

« J'aidais aux travaux agricoles et je tirais les vaches. J'allais aussi vendre du bois de chauffage à Saint-Jérôme : trois cordes de bois par jour rapportaient 15 \$. Il n'y avait pas d'autre argent qui rentrait, sauf quand on vendait du lait, des légumes ou des liqueurs douces au restaurant-dépanneur que ma mère a ouvert en 1945. C'était un des seuls commerces du coin dans ce temps-là, ouvert à l'année en plus ! Des « peddlers » passaient à la maison pour vendre la viande et la glace, le boulanger aussi venait, mais maman n'achetait que la levure, car elle boulangeait elle-même. D'autres ne passaient qu'une fois par année, comme le marchand de guenilles, Léonidas Bertrand, les vendeurs de chaises neuves ou de linge. En 1948, mon père a construit un autre restaurant, sur le terrain où se trouve actuellement la quincaillerie, qui sera loué à Gérard Thériault à partir de 1955. On a dû démolir la bâtisse en 1976 quand la route a été refaite, car nous avions construit sur un bout de terrain qui appartenait au gouvernement depuis 1940.

On n'a absolument rien eu en retour ! »

« Nous autres, les filles, nous n'avons jamais eu à traire les vaches. On allait aux foins et on faisait les « vailloches ». On râclait au petit râteau et on érocbait. On s'occupait aussi du jardin. Moi, j'ai toujours habité chez mes parents, puis j'ai pris soin de ma mère. C'était la vie des filles, rester à la maison pour aider les parents jusqu'au mariage. Quand elles travaillaient à l'extérieur, c'était également pour rapporter de l'argent à la maison comme les garçons. »

Bernard Gohier a fréquenté l'école du 2<sup>e</sup> rang où les sœurs Angèle et Jeanine Ménard ont enseigné. Sylvie Brisson Brunet y a fait sa 4<sup>e</sup> et sa 5<sup>e</sup> année. « L'école, dit-elle, avait été construite par Gédéon Gohier père, qui l'avait donnée à la paroisse de Saint-Hippolyte. Elle se trouvait au coin des rues Laberge et Napoléon. L'école a été convertie en maison lorsque les écoles de rang ont été fermées dans les années soixante. Elle appartient maintenant à François Thériault. »

Au milieu des années quarante, l'agriculture de subsistance tire à sa fin dans le 2<sup>e</sup> rang pour laisser place à l'industrialisation et au développement résidentiel. Les cultivateurs, qui n'ont pas de relève ou qui n'arrivent plus à vivre de l'agriculture, vendent leurs terres.

## L'aménagement du lac Maillé

Le premier août 1946, Napoléon Gohier vend à Aimé Maillé, garagiste et mécanicien dans le Deuxième rang, un morceau de terrain sur lequel « coulait un ruisseau qui commençait sa course là où se trouve actuellement le IGA ». Il lui vend ce terrain 4 000 \$. L'acte de vente stipule que le vendeur accorde le droit d'aménager un lac artificiel sur une partie du terrain et d'y faire tous les travaux nécessaires à cette fin. Une fois le lac artificiel aménagé, l'acquéreur devra donner au vendeur un lot mesurant 100 pieds par 100 pieds en bordure du lac ar-



La maison ancestrale des Gohier dans le rang 2 à Saint-Hippolyte. La famille de Napoléon y a vécu de 1926 à 1940. Cette maison fut ensuite démolie et remplacée par la nouvelle résidence de Napoléon qui appartient aujourd'hui à Sylvie Brisson Brunet.

tificiel, ainsi qu'un droit de passage jusqu'au chemin public.

Aimé Maillé entreprend dès l'automne 1946 les travaux d'aménagement d'un lac artificiel auquel il don-

nera son nom. Vianney Alarie travaillait au garage d'Aimé à cette époque-là. Il a participé à la construction de la digue qui a permis d'aménager le lac : « La dame était tout en terre et avait 30 pieds de hauteur. Malheureusement, au printemps suivant, il a beaucoup mouillé et l'eau est passée par-dessus la dame qui s'est complètement défaite. Tout à coup, il n'y avait plus de lac ! Les terres ont été inondées jusqu'à Sainte-Sophie ! Aimé répara les dégâts et refit une dame plus large en « patentant » un mécanisme qui permettait de contrôler le niveau de l'eau. Le lac ne s'est plus jamais vidé après ça ! »

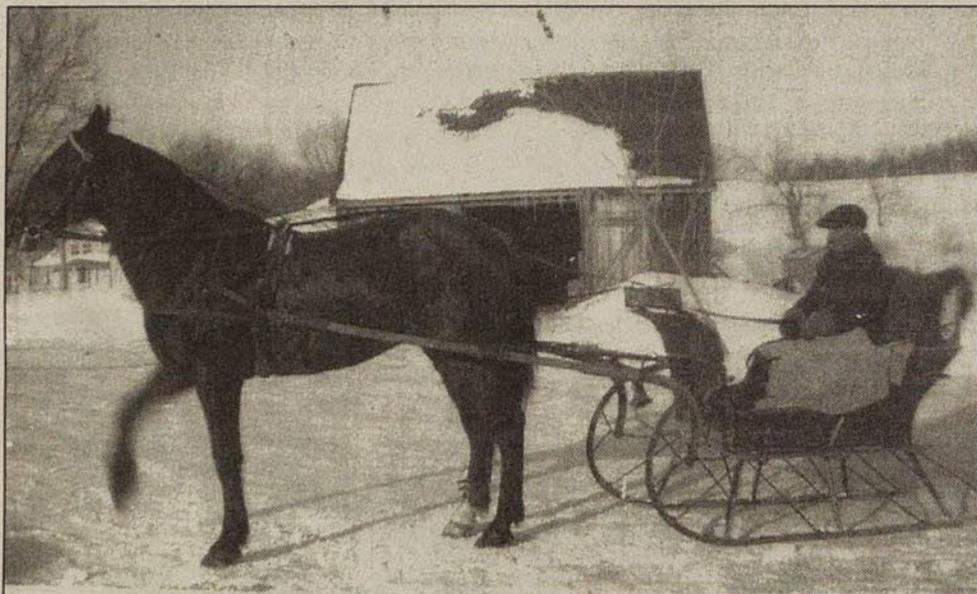
Le premier chalet construit au lac Maillé l'a été par Fernand Gohier, frère de Bernard. Il appartenait aux Côté qui avaient été des pensionnaires chez leur mère pendant deux étés de suite.

## Les Maillé, une famille de « patentés »

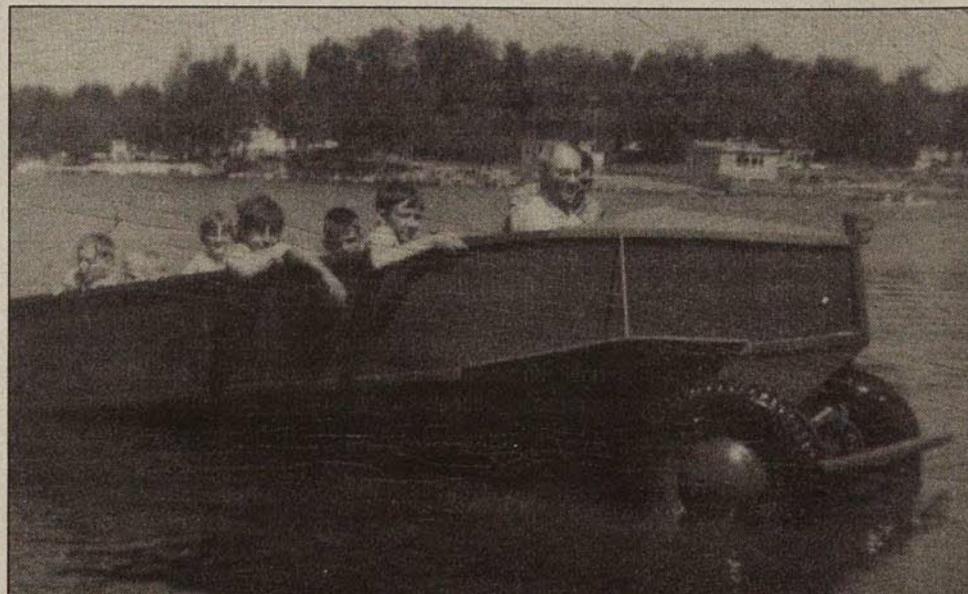
Tout comme les Gohier, les Maillé vivaient depuis longtemps dans le 2<sup>e</sup> rang. Félix Maillé (1880-1966) et Emma Larose (1884-1954) ont eu deux filles et quatre fils dont Félix et Aimé. Félix fils (1905-1978) fut maire de Saint-Hippolyte de 1947 à 1949. Ernest Gohier assura la suite de 1949 à 1955. Félix revient à la mairie de 1955 à 1963 et laissa sa place à Gérard Thériault de 1963 à



Le lac Maillé, 2001



La famille de Napoléon Gohier se promenait en « cutter » en 1949 : une voiture d'hiver, à devant étroit, à un seul siège, sur patins élevés et traînée par un cheval.



Une des « patentés » de Félix Maillé : l'amphibie, un véhicule qui pouvait circuler sur la terre et...



Les enfants de Félix Maillé fils : Gisèle (aujourd'hui décédée) et son mari, Vianney Alarie, Jean-Paul (décédé en 1985) et son épouse, Marguerite Petit. Marguerite et Jean-Paul ont élevé leurs enfants, Diane, Benoît et Johanne, au lac Maillé. Benoît y demeure toujours, il est entrepreneur en excavation. Marguerite, sa mère, est revenue au lac cet été après avoir passé plusieurs années à L'Ascension.

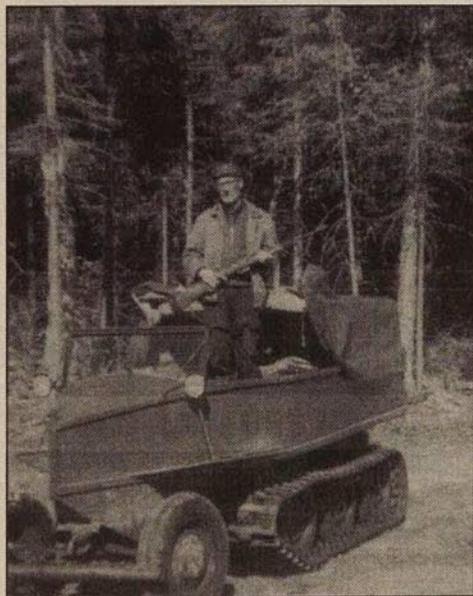
1971. La famille du maire actuel, Yves St-Onge, provient également du lac Maillé.

Félix Maillé a eu deux enfants, Gisèle, mariée à Vianney Alarie et Jean-Paul (1930-1985) qui épousa Marguerite Petit en 1950. Marguerite a élevé ses enfants, Diane, Benoît et Johanne, au lac Maillé. Elle raconte : « Les Maillé, c'était une famille d'inventeurs, de «patenteux». Mon beau-père, par exemple, avait inventé, entre autres, un amphibie, un genre d'autobus sur patins, pour aller chercher les gens importants à la gare durant l'hiver, une roulette pour étendre du sable et des cuillères pour la pêche. Lorsqu'il était maire, les temps étaient bien durs. Il s'est occupé des familles en distribuant des marchandises reçues du gouvernement, comme du linge et des bottes de caoutchouc, qu'il entreposait dans sa grange. Tout le monde portait alors ce genre de bottes qu'on appelait les p'tits Félix. »

Selon Agathe Gohier, « Félix Maillé a fait beaucoup pour Saint-Hippolyte lorsqu'il était maire. Il a fait ouvrir les chemins durant l'hiver. Avant, chaque cultivateur devait ouvrir son bout de chemin. Il a fait monter l'autobus, le Victory Bus, de Montréal à Saint-Hippolyte. Il a aussi mis sur pied une fabrique de tuyaux de ciment. »

### Le secteur du lac Maillé commence à se développer

Vétéran de la Deuxième Guerre mondiale, Gérard Thériault vit au lac Maillé depuis 1955. Il a d'abord loué le restaurant de Napoléon Gohier puis déménagé son commerce au nouveau centre commercial qu'il construira en 1961 avec comme associé son frère Roger, artiste-peintre. Le centre comprend un garage, le «British American Dealer» et une résidence à côté qui appartient à Vianney Alarie, gendre de Félix Maillé, un magasin général, «l'Étoile du Nord», propriété de Gérard Thériault et les «Enseignes Terio», l'entreprise de son frère Roger.



...sur l'eau.

Gérard achète un terrain d'Aimé Maillé et fait construire sa résidence actuelle l'année suivante. À cette époque, il n'y a que quelques chalets au lac Maillé, comme ceux de Napoléon Gohier et des Charland. Le développement résidentiel ne commencera vraiment qu'au milieu des années soixante. La construction du centre commercial a sûrement attiré les nouveaux arrivants.

### Gérard Thériault, entrepreneur, commerçant et maire

Les Thériault ont sept enfants et Gérard fait des pieds et des mains pour nourrir sa nombreuse famille : « Le magasin général, c'était surtout l'été que ça marchait bien. L'hiver, je faisais le chauffeur pour les enfants d'école, j'allais allumer les poêles pour les touristes, je passais dans les maisons privées pour prendre les commandes d'épicerie et j'allais les livrer le lendemain. Il fallait que l'argent rentre d'une manière ou d'une autre ! »

En 1963, Gérard Thériault est élu maire de Saint-Hippolyte et le restera jusqu'en 1971. Secrétaire-trésorier de la Chambre de commerce pendant plusieurs années, il accepte de se présenter à la mairie parce qu'il trouve que rien ne se faisait à Saint-Hippolyte, que ce soit pour les jeunes ou au point de vue du développement : « Durant mon premier mandat, j'ai fait enlever la pompe à incendie et fait construire le premier garage à incendie. La Municipalité a fait l'acquisition de trois terrains où il n'y avait absolument rien : celui où se trouve le pavillon Roger Cabana, ceux du lac Connelly et du lac Maillé. J'ai fondé la première brigade de pompiers volontaires vers 1965, puis le département de police. La Municipalité a participé à l'organisation du centenaire de la paroisse en 1969, à l'organisation de carnivals, de courses de chevaux, de régates. Ça marchait en grande dans ce temps-là, et sans que les taxes n'augmentent pour autant ! »



La maîtresse d'école du rang 2, Angèle Ménard, élue reine du carnaval au début des années soixante. Elle a enseigné à presque tous les enfants du lac Maillé. Sa sœur, Jeanine, enseignait également à la même école.

### Le développement commercial se poursuit au lac Maillé

Le secteur du lac Maillé a connu un essor important au cours des années dû en partie à l'augmentation de la population hippolytoise, à la réfection de la route 333 dans les années soixante-dix et, bien sûr, à l'entrepreneuriat de certains hommes d'affaires, comme Yves St-Onge, maire de Saint-Hippolyte dont la famille provient également du lac Maillé et qui est à l'origine de la construction d'un deuxième centre commercial au lac Maillé.



De g. à d. : Aimé Maillé à qui on doit l'existence du lac Maillé et son frère Félix qui fut maire de Saint-Hippolyte de 1947 à 1949 et de 1955 à 1963.



Gérard Thériault fut maire de Saint-Hippolyte de 1963 à 1971. Il a fondé la première brigade de pompiers volontaires et le département de police de la municipalité.

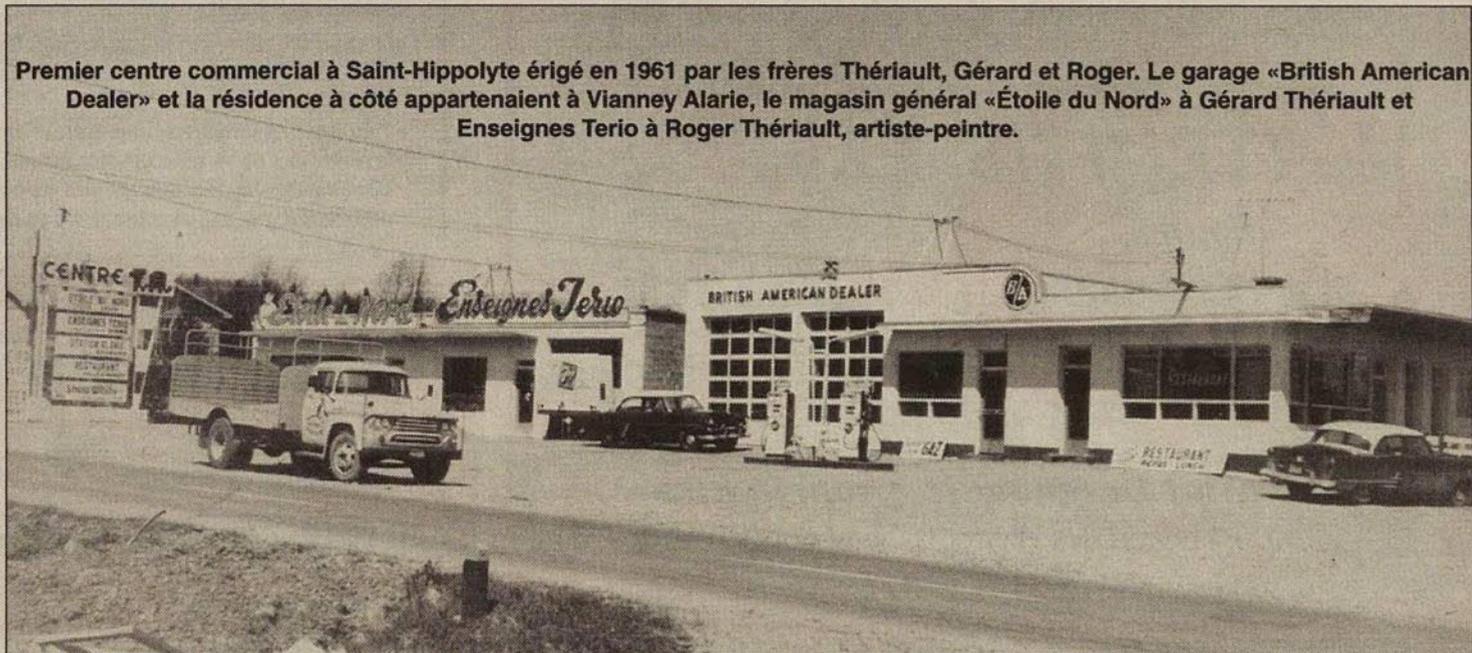
« Le développement résidentiel et commercial au lac Maillé a eu des impacts au niveau de l'environnement, c'est certain », assure Sylvie Brisson Brunet. Cependant, le Comité de citoyens du lac Maillé, mis sur pied pour «représenter les besoins des citoyens auprès de la Municipalité» ne sera actif que pendant une dizaine d'années.

Elle ajoute que «le développement du lac Maillé a surtout profité à ceux qui sont venus s'y installer». En effet, les résidents peuvent maintenant faire leurs courses tout près de chez eux et avoir accès à une multitude de services tels que caisse populaire, bureau de poste, supermarché, pharmacie, clinique médicale ou bibliothèque municipale.

D'aucuns diront que le développement du secteur du lac Maillé s'est fait au détriment des commerces du village de Saint-Hippolyte, mais ça, c'est une autre histoire !

<sup>1</sup>Nos sources d'information : Marguerite Petit, épouse de feu Jean-Paul Maillé ; Vianney Alarie, époux de feu Gisèle Maillé ; Bernard Gohier, son épouse Irène et sa sœur Agathe ; Sylvie Brisson Brunet et Pierre Brisson dont la mère était une Gohier ; Gérard Thériault et sa femme Georgette Gohier, fille de Gédéon fils.

<sup>2</sup>Acte no. 13,598, Enrg. no. 147,683 : Vente par Napoléon Gohier à Aimé Maillé, le 1<sup>er</sup> août 1946, devant Me Gustave Léonard, notaire, à Saint-Jérôme.



Premier centre commercial à Saint-Hippolyte érigé en 1961 par les frères Thériault, Gérard et Roger. Le garage «British American Dealer» et la résidence à côté appartenaient à Vianney Alarie, le magasin général «Étoile du Nord» à Gérard Thériault et Enseignes Terio à Roger Thériault, artiste-peintre.

Un temps d'arrêt (75 min) pour...

- Massage de détente ou thérapeutique
- Traitement énergétique (Reiki)
- Coaching individuel (Relation d'aide)

Linda Brosseau

Naturopathe-Massothérapeute  
Membre de la corporation des intervenants  
en médecine alternative (CIMA)  
Reçus disponibles

Sur rendez-vous : 450 563-1986

## La myriophylle à épis en prend pour son rhume



Les 7 et 8 juillet dernier, les riverains du lac Connelly, aidés d'amis et de voisins, ont frappé là où ça fait mal. Quelque 20 mètres cubes de plantes ont été retirées du lac dans cette deuxième édition de la cueillette organisée par l'Association

des propriétaires et amis du lac Connelly (APALC).

Selon plusieurs participants ayant travaillé à la récolte de l'an dernier, les plants sont moins nombreux et plus faciles à enlever. Que tous ceux qui se sentent envahis par la plante et qui n'ont pas posé de gestes concrets d'arrachage depuis deux ans se le tiennent pour dit !

Un temps incertain en ce samedi 7 juillet, doublé du début des vacances estivales, aurait pu décourager un certain nombre de nos concitoyens. Malgré ces contraintes, l'activité a été un franc succès.

Le soir même, l'équipe du Restaurant des Nations a servi près d'une centaine de convives dont le maire Yves St-Onge ainsi que le grand financier de la municipalité, Maurice Cousineau, accompagnés de leurs conjointes et amis. Les bénéfices de cette soirée de spaghetti étaient versés à l'APALC et seront utilisés pour financer le contrôle de la myriophylle à épis dans le lac Connelly.

Tous les efforts des bénévoles furent appuyés par des commanditaires généreux :

- Marc Sigouin et son équipe du Restaurant des Nations;
- Les Services d'excavation Michel Lachance et fils pour leur temps et la fourniture d'un chargeur et d'un camion ;
- Mario Leclair de l'équipe 4 Saisons pour la mise en disponibilité d'une ressource et d'un camion ;

- Raynald Vezeau de Gilles St-Onge Excavation pour son travail dans un chargeur fourni par l'entreprise ;
- M. Marcel Thibault des Services Sanitaires St-Jérôme inc pour la fourniture d'un conteneur pour le transport et l'enfouissement ;
- M. Sylvain Vanier des travaux publics de Saint-Hippolyte pour sa collaboration ainsi que celle des employés du garage municipal qui ont chargé le fruit de la cueillette dans le conteneur de M. Thibault.

### Notre dossier fait la nouvelle

De nouveau cette année, Radio-Canada a transporté, au lac Connelly, une équipe dirigée par l'as reporter Jacques Bissonnette pour faire suite au reportage de l'an dernier sur la situation des plantes aquatiques dans notre lac. Ainsi, notre action collective a fait l'objet d'un nouveau reportage télévisé aux informations de 18 h, samedi, le 8 juillet.

Oui, on remet ça les 18 et 19 août. C'est un rendez-vous !

### Samedi 18 août 2001 au lac Connelly Récolte de myriophylles

Durant la journée, les riverains sont invités à effectuer l'arrachage des myriophylles à épi qui peuvent pousser devant leur rive. Nous encourageons les voisins à se regrouper pour partager les tâches en fonction de leurs moyens et capacités.

Il est important de tenter d'arracher les racines avec la plante et de ramasser toutes les plantes flottant à la surface. Par la suite, il faut entasser en vrac sur le bord de la route les fruits de la récolte pour la cueillette du lendemain matin.

### • Souper hot-dogs et blé-d'Inde au bénéfice de l'APALC

Domaine du lac Connelly  
(accès par la 129<sup>e</sup> Avenue) à  
compter de 18 h

Un souper hot dog et blé d'Inde est offert à toutes les personnes voulant supporter la bataille contre la myriophylle à épis. L'entrée est gratuite et la nourriture sera offerte à prix modique.

Formule à la Grecque (apportez votre vin).

Dimanche 19 août 2001  
lac Connelly

Cueillette en vrac  
des myriophylles

### Départ dans les stationnements des deux chapelles à 10 h

Durant la matinée, des bénévoles munis de fourches et de pelles seront supportés de machineries lourdes pour effectuer la cueillette de vos myriophylles récoltées la veille.

Les bénévoles voulant participer à la cueillette sont invités à se rendre au lieu de rencontre de leur choix avant l'heure du départ.

Afin d'en savoir plus et tout connaître du dossier, nous vous invitons à consulter notre site Web au [www.animet.qc.ca/apalc](http://www.animet.qc.ca/apalc)

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse de courriel suivante: [apalc@moncourrier.com](mailto:apalc@moncourrier.com)

Daniel Brais,  
porte-parole et secrétaire

**EXCAVATION**  
**SERGE GINGRAS INC.**  
COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL • INDUSTRIEL  
DÉNEIGEMENT secteur Lac de l'Achigan  
INSTALLATION VENTE ET INSTALLATION  
FOSSES SEPTIQUES  
(450) 563-3225  
6, rue Marcel, Saint-Hippolyte  
[www.Optilog.com/SERGE\\_GINGRAS](http://www.Optilog.com/SERGE_GINGRAS)

**SANI-FOSSES**  
Service suivi  
par ordinateur  
Vidange de fosses septiques  
Aussi/also:  
- Camion Vacuum-Truck  
- Nettoyage d'égouts / Man Hole Cleaning  
- Pompage / Suction  
- Trappes à graisse / Grease Trapp  
- Puits de surface / Surface Well  
- Résidentiel et Commercial  
Rocky Colangelo 563-4341



### De l'eau en abondance

Les pompiers de Saint-Hippolyte ont participé, le mois dernier, à un exercice permettant de vérifier la pression de l'eau au cœur du village. Les résultats se sont révélés positifs puisqu'il y a de l'eau en abondance pour combattre un incendie majeur. Les pompiers de Prévost ont secondé leurs collègues au cours de cette pratique.

### Petit conseil du directeur Serge Beauchamp

n'entrez pas le chlore de votre piscine près des contenants d'huile et d'essence car un contact direct peut causer un incendie. Évitez également d'inhaler le chlore, les vapeurs peuvent être mortelles.

### les trucs à mamie

Thérèse Labrosse

#### Que faire avec du dissolvant pour le vernis à ongles ?

- Faites disparaître les marques que les talons laissent sur les planchers.
- Enlevez la colle qui adhère à vos mains lorsque vous bricolez.
- Si un sac de plastique fond en se collant à votre grille-pain, nettoyez le dégât avec du dissolvant.
- Pour détacher les auto-collants qui sont sur le pare-chocs ou les vitres de votre automobile, imbitez-les de dissolvant, puis grattez délicatement avec une lame de couteau ou de rasoir.

#### Vernis incolore

- Recouvrez-en les talons de vos chaussures neuves afin d'éviter qu'ils se marquent ou qu'ils s'éraflent.
- Pour maintenir les vis de vos montures de lunettes bien en place, recouvrez-les d'une petite goutte de vernis incolore.
- Durcissez les bouts de lacets brisés en les trempant dans le vernis incolore.
- Conservez dans votre sac à main une bouteille de vernis incolore qui vous permettra, le cas échéant d'empêcher vos bas de nylon de filer.



Nourriture et accessoires  
pour animaux

rabais  
**15%**

• Colliers • Laises  
• Bols à nourriture

Produits  
pour **FERMETTE**

Poules,  
canards, lapins...

sac de 25 kg  
ou 40 kg

Chantal Daigneault, propriétaire

1000, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte  
224-7797

rabais  
**15%**  
sur mangeoires  
d'oiseaux  
jusqu'au 25 août 2001



Les Entreprises d'Électricité  
**Roger Duez inc.**  
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL  
RÉNOVATION - MAINTENANCE  
TÉL : 450 348-8364 PAGET : LOCAL 450 431-8162  
FAX : 450 438-1890 MTL : 514 837-6626  
438, chemin du lac Bertrand, Saint-Hippolyte

**GILLES t-ONGE**  
EXCAVATION  
DE TOUS GENRES  
FOSSES SEPTIQUES  
INSTALLATEUR ACCRÉDITÉ SYSTÈME Ecoflo®  
35 années d'expérience  
• EXCAVATION GÉNÉRALE  
• ÉGOUT  
• AQUEDUC  
• TERRASSEMENT  
• TRANSPORT  
• DÉMOLITION  
450 563-3897  
Saint-Hippolyte: 225 ch du lac Connelly  
Prévost: 2632, boul. Labelle  
Sainte-Sophie: 2643 Route 158

# Des œuvres de Ginette Bertrand pour celles du Cardinal Léger

Valérie Maynard

Récipiendaire du **Grand Prix du Conseil des Arts et des Lettres du Québec** en 2000, Madame Bertrand a vu deux de ses œuvres choisies par les **Œuvres du Cardinal Léger** au printemps dernier. En effet, elle a participé au concours pour les artistes-peintres des Laurentides en présentant trois œuvres. Deux d'entre elles ont été choisies pour imager les catégories *Femmes violentées* et *Vieillards dans la solitude*. Ces deux œuvres ensuite reproduites en format carte postale ont été envoyées à travers le Québec, à 60 000 exemplaires chacune !

## Découverte d'une passion

Madame Bertrand, femme aux multiples talents, enseigne au département de technique éducative à l'enfance du CEGEP de Saint-Jérôme depuis 25 ans. Compositrice de musique de scène depuis plusieurs années, c'est en 1990 qu'elle découvre le plaisir de créer des œuvres sur toile. Deux événements l'ont poussée à suivre la voie qui s'ouvrait alors à elle. D'abord une visite à la Maison Lavallin où les œuvres de l'artiste-peintre Marcella Maltas étaient exposées. Une série de toiles représentant le jour, du lever du soleil à son coucher, avec des fonds de toiles si riches et profonds inspirent alors Madame Bertrand. Puis, un séjour aux Îles Mingan et du coup, voilà Madame Bertrand complètement subjuguée



Ginette Bertrand

et totalement captivée par la lumière et la beauté des rochers.

En tout, Madame Bertrand a signé quelque 75 œuvres. Sa première toile, *La bonne femme de Mingan*, la suit dans toutes ses créations. Ses œuvres ont un fond riche en couleurs et en lumière et toutes ont du craquelé, comme les rochers de Mingan. Comme quoi les sources d'inspiration suivent l'artiste tout au long de sa création...

Pour voir les œuvres de Ginette Bertrand, Djinn depuis l'an 2000, vous pouvez, durant la période estivale, vous arrêter au 823 chemin



L'allumeur de réverbère

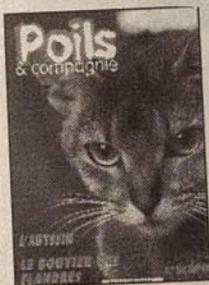
des Hauteurs. Vous pouvez également communiquer avec Madame Bertrand par téléphone au 450 224-2057 ou par courriel à g.bertrand@sympatico.ca. Vous pouvez aussi vous rendre à l'Auberge du lac Morency qui expose, dans son salon Oasis, quatre toiles de Madame Bertrand. Et pour entendre sa musique, le Festival des Arts de Saint-Sauveur présente le spectacle *Bagne*. Ce spectacle, joué dans le monde depuis 1993, réunit danse, musique et théâtre. Le spectacle sera présenté le mercredi 1<sup>er</sup> août à 20 h 30, sous le Chapiteau de Saint-Sauveur. Pour vous procurer des billets, veuillez téléphoner au 450 227-9935.



Djinn

La bibliothèque se livre à nous

## Une trentaine de revues



Quand les obligations de la vie nous empêchent de plonger dans un livre, lire une revue peut apporter un beau moment de détente sans trop nous accaparer. La bibliothèque vous offre plus de 30 titres (incluant des revues en anglais et d'autres pour les enfants) que vous pouvez emprunter comme les livres, sauf pour le dernier numéro reçu, que nous gardons sur place afin qu'il soit disponible à tous. Ce mois-ci, nous vous faisons découvrir deux magazines.

### Pois et compagnie

Cette revue traite principalement des animaux domestiques. Publié à tous les deux mois, ce magazine offre des conseils sur l'éducation de

notre chien ou chat, des portraits de passionnés d'animaux et nous fait connaître une race particulière. C'est un magazine québécois de belle qualité agrémenté de nombreuses photos. À découvrir!



### Géo

Cette revue nous provenant de la France traite de la géographie et du voyage. D'une très grande qualité visuelle, ce périodique comporte des photos à couper le souffle, si bien qu'on le parcourt comme si on était en voyage. Des textes à caractère social nous aident à

mieux connaître la région ou le pays présentés. Pour rêver d'aventures en attendant de les vivre!

Élise Chaumont

## L'aventure au rendez-vous

(ÉC) Le Club des aventuriers du livre a déjà recruté près de 50 valeureux aventuriers, qui font la découverte de livres plus intéressants les uns que les autres. Avis à ceux et celles qui veulent participer au concours des armoires et du slogan : vous devez retourner vos œuvres avant le 10 août. Ceux et celles qui ont bien rempli et remis dans les boîtes leurs coupons sont quant à eux invités aux deux tirages, qui auront lieu à la bibliothèque, à compter de 13 heures le 25 août. À vos livres, prêts, lisez!

## Du neuf avec du vieux

À la bibliothèque, nous savons bien comment faire du neuf avec du vieux! En effet, la vente de livres usagés, tenue le 7 juillet dernier, nous a permis d'écrire un nouveau chapitre en matière d'activités de financement, puisque nous avons récolté 200 \$. Je m'en voudrais de tourner la page sans souligner le travail extraordinaire des bénévoles ayant à leur tête Lucie Gemme. Cette somme servira à l'achat de livres neufs au cours des prochaines semaines. Nous remercions sincèrement toutes les personnes ayant contribué à cette réussite : les acheteurs, ceux et celles qui nous donnent des livres et, bien entendu, notre équipe de bénévoles : Lucie, Cynthia, Marie, Diane, Audrey, Claudette, Marthe et Cinthia. À l'an prochain!

## ENTREPÔT DES HAUTEURS enr.

BATEAUX • MOTONEIGES  
MEUBLES • MOTOS • ETC.

ENTREPOSAGE 8 x 8 • 10 x 10 •  
10 x 20 • 8 x 12

1000, chemin des Hauteurs • 224-8712



La Capitale Laurentides Courtier inc.  
Courtier immobilier agréé

Michel Boisjoly  
Agent immobilier affilié



1147, boul. Sainte-Adèle  
Sainte-Adèle (Québec)  
J8B 2N6

Bur. : 450 229-2957  
Fax : 450 229-9056  
L. directe : 514 877-5508  
1 800 665-4248  
www.lacapitalevendu.com

Franchisé autonome et indépendant de Réseau Immobilier La Capitale inc., franchisé

## Spécialité :

Fosses septiques



Travaux de génie civil  
Transport de pierre et sable  
Démolition  
Égouts et coupe d'eau  
Pelle hydraulique,  
Pépine, Bull

56, 386<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Hippolyte

Gilbert Richer  
Bur. : 450 563-2168  
Rés. : 450 438-7416

## Clinique Médicale Saint-Hippolyte

Médecine générale  
Physiothérapie/Ostéopathie  
Acupuncture  
Soins des pieds  
Diététique

973-B, chemin des Hauteurs  
Saint-Hippolyte (QC)

tél. : 450 224-8271 • téléc. : 450 224-1985

## Alimentation St-Onge inc.

972, chemin des Hauteurs  
Yves St-Onge Propriétaire  
Saint-Hippolyte  
Tél. : 224-5179



## Un rendez-vous avec la Nature

Flash Nature enr.  
PÉPINIÈRE

GEORGES BÉLANGER  
et DIANE RIVET

TÉL. : 450 563-5727  
FAX : 450 563-3989



Nouveau  
Crème glacée  
molle

125, chemin du lac Connelly Nord

coupon-rabais

spécial du mois  
Cornet de crème  
glacée molle

99<sup>c</sup> ch.

(petit format)

rég. 1,50\$

Un seul coupon par client • Valide jusqu'au 31 août 2001

## La toiture de l'église réparée

Comme vous avez pu le constater, la toiture de l'église a été réparée au cours de l'automne 2000. La ventilation de l'entre toit a également été améliorée et on a procédé à la mise aux normes des paratonnerres.

La firme d'architectes Hébert-Zurita, de Saint-Jérôme, a réalisé les plans et devis et les travaux ont été exécutés par Les Toitures Hogue, de Blainville, le plus bas soumissionnaire parmi trois entrepreneurs ayant présenté une proposition.

Le coût total des travaux incluant les honoraires professionnels est de 92 706,68 \$. Grâce à une subvention de la Fondation du Patrimoine religieux du Québec de 82 706,68 \$, la Fabrique de la Paroisse n'a eu à déboursier que 10 000 \$.

Nous remercions le Gouvernement du Québec pour son appui dans ce projet et tous les paroissiens et paroissiennes qui, au cours des dernières années, nous ont appuyés dans nos sollicitations de fonds. Un merci bien particulier à la chorale La Voix des Hauteurs dont le concert bénéfice nous a permis de recueillir plus de 8 000 \$ dans le cadre du financement de ce projet.



PHOTO DENISE MARCOUX

### Un besoin à combler

La fabrique a besoin d'une laveuse et d'une sècheuse (pas trop cher) en bon état de fonctionnement. Si vous pouvez répondre à cette demande, veuillez communiquer avec le presbytère au 563-2729. Merci à l'avance !

*Rollande Girard*

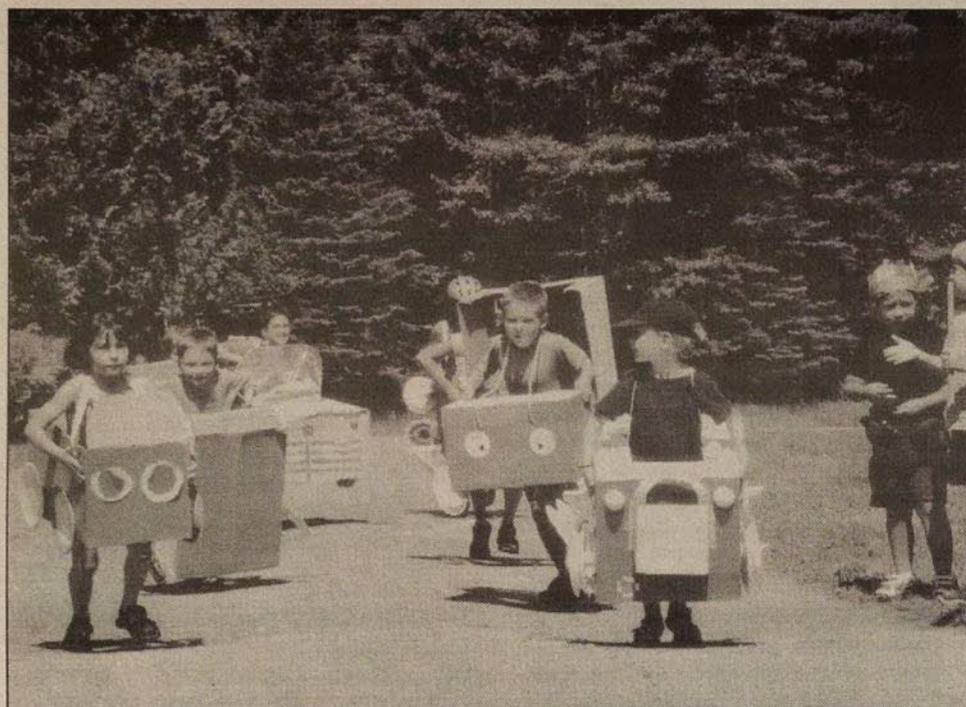


PHOTO VALÉRIE MAYNARD

## Bel été au camp Bruchési

C'est connu, les moniteurs des camps de jour portent des noms inusités et imagés. La coordonnatrice du camp de jour de Saint-Hippolyte s'appelle Fanny Ève Prévost...ou *Étincelle* pour les circonstances. Elle en est à son 6<sup>e</sup> été au camp Bruchési. Toutes les semaines, Étincelle et son équipe de moniteurs accueillent en moyenne 80 enfants. Évidemment, la grande majorité des enfants qui fréquentent le camp proviennent de Saint-Hippolyte, mais il existe bien une petite de Mirabel qui insiste pour revenir au camp Bruchési parce que c'est de loin, «le meilleur camp de jour»! Chaque semaine, l'équipe décide d'un thème pour la semaine. Durant la semaine du 17 juillet, par exemple, les enfants ont eu à construire une voiture de course et le vendredi, les parents ont eu droit à une véritable course de voitures avec change-



VALÉRIE MAYNARD

ments de pneus au puits d'arrêt et plein d'essence en prime !

### Le CPE L'Arche de Pierrot

Comme vous le savez tous, l'Arche de Pierrot a orchestré le camp de jour 2001, la municipalité lui ayant passé le flambeau. Mais selon Fanny Ève Prévost, les gens de l'Arche ont fait bien plus que simplement mettre sur pied le camp de jour. Ils ont acheté des jouets pour les enfants, ils participent aux réunions du jeudi soir avec toute l'équipe du camp, ils appellent au camp au moins une fois par jour, question de s'assurer que tout va bien. Bref, l'Arche de Pierrot n'a pas perdu de vue sa mission première, soit celle d'*offrir un été sans pareil aux enfants* ! Céline Beauchamp, directrice de l'Arche de Pierrot et Manon Leclair offrent à Fanny Ève une présence très appréciée.

Mes deux plus vieux ont passé la semaine du 17 juillet au camp Bruchési. Ils en sont revenus complètement exténués. Mais dès le lendemain, ma fille me demandait si elle pouvait y retourner tous les jours de l'été. Ça veut tout dire !

## Réunion des paroissiens et inscription au sacrement de confirmation

En août, le 12, fête de Saint-Hippolyte et du cimetière de la paroisse, se tiendra une réunion des paroissiens(e) pour discuter de l'avenir de notre paroisse suite à l'annonce de réaménagement des paroissiens du diocèse de Saint-Jérôme. Un goûter sera servi après les messes.

### Inscription au sacrement de la confirmation

Les jeunes qui seront en sixième année et plus cette année, qui ont reçu un enseignement religieux à l'école et qui désirent continuer à faire route avec Dieu, sont invités à une démarche de préparation au sacrement de la confirmation. Devant les nombreuses activités suggérées, nos jeunes ont un choix à faire qui sera respecté par la communauté. En s'inscrivant, ils s'engagent dans le cheminement de foi exigeant

au niveau de leur temps et de leur témoignage cohérent de fille et de fils de Dieu. Il est donc important que les jeunes se sentent prêts à accueillir les catéchèses proposées et les rencontres préparatoires à la célébration du 1<sup>er</sup> décembre.

L'inscription aura lieu le 25 août à 9 h 30 à l'église de Saint-Hippolyte et se terminera vers 11 h. Veuillez noter que le certificat de baptême est exigé si l'enfant n'a pas été baptisé à Saint-Hippolyte. Une contribution de 30 \$ est demandée pour défrayer les coûts inhérents à la préparation.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter notre agente de pastorale, Nicole Vallières, le vendredi ou samedi au 563-2729

*Rollande Girard*



### le bon mot

*Marie-Paxle Desbiens*

#### à éviter

Une commandite  
Partir à son compte  
Vente-trottoir, vente de trottoir  
Ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine  
Boyau d'arrosage  
Casque de bain  
Meubles de patio  
Piscine hors-terre  
Toile solaire

#### à employer

Offert par, financer par  
S'établir, se lancer, se mettre à son compte  
Braderie  
Ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7  
Tuyau d'arrosage  
Bonnet de bain  
Meubles de jardin, meubles extérieurs  
Piscine hors-sol  
Couverture solaire, couvre-piscine solaire



## Vente à l'encan

Date : Samedi, 25 août 2001  
Heure : 9 h 45  
Inspection des objets en vente  
10 h  
Vente à l'encan

Endroit : Garage municipal  
2056 chemin des Hauteurs  
Saint-Hippolyte

La Municipalité mettra en vente divers objets désuets qui ne lui sont plus utiles mais qui peuvent encore servir.

- Véhicule Unité d'urgence
- Motoneige (non fonctionnelle)
- Portes d'entrée
- Planches à voile
- Matériel informatique divers
- Remorque usagée
- Plusieurs filières de métal à 4 tiroirs, format légal
- Divers autres objets

*Alphonse Pelletier,  
Directeur général*

## QUINCAILLERIE DES HAUTEURS

Dépanneur en quincaillerie - Outillage - Électricité - Plomberie  
Dépositaire de peinture «MF»

Micheline Phaneuf 957, Chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte  
Propriétaire 450 224-7942

samedi et dimanche  
25-26 août  
2001

à la Quincaillerie des Hauteurs  
pour tous

## marché aux puces

Location de table :

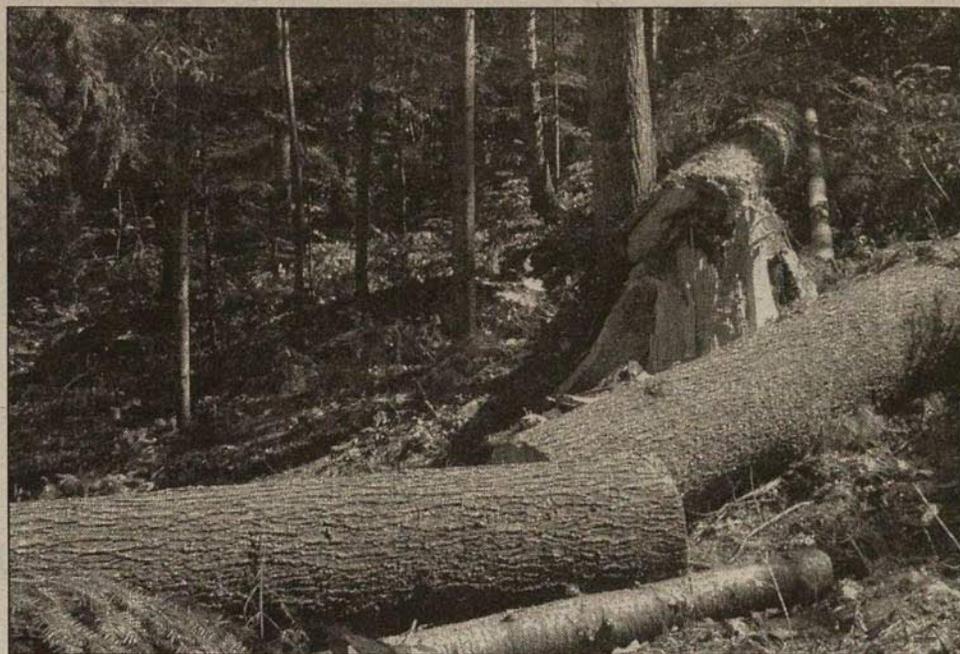
1 journée : 15 \$ • 2 jours : 25 \$  
(sur réservation)

Ces sommes serviront à la  
préparation des paniers de Noël.



## Elles voyagent en Inde!

Carine Chalut, de Saint-Hippolyte, et ses amies, Andréanne Côté de Prévost et Roseline Villiard de Sorel, sont en Inde pour l'été. Étudiantes à l'Université de Montréal, elles ont décidé de voyager et de faire du bénévolat pour les oeuvres de Mère Thérèse. D'abord à Calcutta, dans un orphelinat et dans un centre pour enfants handicapés puis à Darjelling, dans les montagnes, pour enseigner l'anglais à des enfants. Six semaines de bénévolat suivies d'un voyage en train pour visiter un peu le pays : Varamassi, Agra, Jaipur, Udaipur, Jaisalmer, Johdpur et finalement, Delhi. Que de choses elles auront à raconter à leur retour !



## Mini-tornade sur la 325<sup>e</sup> Avenue

Valérie Maynard

Le 4 juillet dernier restera longtemps gravé dans la mémoire des résidents de la 325<sup>e</sup> Avenue. Une mini-tornade a pris naissance sur le lac l'Achigan pour ensuite descendre leur rue et déraciner des centaines d'arbres en plus de causer bien des dégâts. L'état de la rue et des terrains est désolant. Des arbres complètement déracinés, des branches d'arbres plein le sol, des voitures aux vitres fracassées, des maisons endommagées... Environ une dizaine de maisons ont subi les foudres de cette mini-tornade. Une résidente de la 325<sup>e</sup> Avenue, Madame Marguerite Sicard, absente au moment de la tempête, raconte que ses voisins ont eu toute une frousse durant les deux minutes de la mini-tornade, probablement les plus longues de leur vie ! Les dommages évidemment causés aux fils électriques ont eu pour effet de priver d'électricité et de téléphone tous ces gens pendant plus de deux jours. Puis, les gens se sont organisés, ont engagé des bûcherons et ont entrepris le nettoyage de leur terrain. Pendant 48 heures, la 325<sup>e</sup> Avenue a vibré au son des tronçonneuses ! La municipalité, pour sa part, ramassera toutes les branches d'arbres qui seront mises sur le bord de la rue. Pour le reste, les gens devront payer la facture eux-mêmes. La municipalité a mentionné son intention de demander des subventions au gouvernement pour zone sinistrée. Mais depuis, aucune nouvelle. Dans l'attente, les gens de la 325<sup>e</sup> Avenue demeurent dans le noir.

## Élection générale à Saint-Hippolyte, le 4 novembre 2001 Message du président d'élection

publicité

Un électeur de la municipalité de Saint-Hippolyte est une personne majeure et de citoyenneté canadienne qui n'est ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue par la loi (manœuvre électorale frauduleuse) et qui remplit l'une des deux conditions suivantes :

- 1<sup>o</sup> être domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- 2<sup>o</sup> être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, situé sur le territoire de la municipalité.

Pour exercer votre droit de vote, votre nom doit figurer sur la liste électorale. S'il n'y apparaît pas, vous devrez vous inscrire lors de la révision de la liste électorale. Les dates de cette révision vous seront communiquées en temps opportun.

### Changements importants à la loi sur les élections et les référendums

Vous devez **obligatoirement** vous identifier au moyen d'une des trois pièces d'identité suivantes : un permis de conduire du Québec, une carte d'assurance-maladie de la RAMQ ou un passeport canadien. Un bulletin de vote vous sera alors remis.

Si vous n'êtes pas résidant de Saint-Hippolyte, mais propriétaire d'un immeuble ou d'un établissement d'entreprise ou encore copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, votre nom n'est pas automatiquement inscrit sur la liste électorale.

Pour être inscrit, le propriétaire d'un immeuble ou d'un établissement d'entreprise doit s'inscrire en transmettant en ce sens un écrit à la municipalité ou au moyen d'un formulaire distribué par le président d'élection, à son bureau de l'hôtel de ville (2253, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte, Québec) aux heures régulières d'ouverture (de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi).

En ce qui concerne les copropriétaires indivis d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise, seul le copropriétaire ou le cooccupant désigné à cette fin par procuration a le droit d'être inscrit sur la liste électorale. L'inscription à ce titre est conditionnelle à la réception par la municipalité de la procuration.

### Invitation à une séance d'information sur le financement politique

En vue des élections municipales qui se tiendront le 4 novembre prochain, le Directeur général des élections du Québec, de concert avec la Municipalité de Saint-Hippolyte, invite la population à une séance d'information sur le financement politique municipal.

Cette séance aura lieu

le mardi 28 août 2001

à 19 h 30

à la salle du

Conseil de l'hôtel de ville

2253, chemin de Hauteurs

Lors de cette rencontre, un représentant du Directeur général des élections informera les participants sur les règles qui régissent le financement politique et qui assurent le contrôle des dépenses électorales, règles auxquelles doivent se soumettre les candidats et les partis politiques des municipalités de 5 000 habitants ou plus.

Il rappellera également que ces dispositions de la loi ont pour objectifs de réserver aux seuls électeurs le droit de faire des contributions politiques, de limiter les dépenses des candidats et des partis lors d'une élection et d'obliger ces derniers à dévoiler leurs sources de financement et la nature de leurs dépenses électorales.

Il s'agit donc d'une invitation à ne pas manquer pour tous les électeurs de la Municipalité de Saint-Hippolyte qui désirent obtenir de l'information sur le financement politique municipal ou parfaire leurs connaissances sur ce sujet.

**Alphonse Pelletier,**  
président d'élection, Saint-Hippolyte12



## Programme d'échantillonnage de l'eau de puits

# Une aide plus que potable!

À Saint-Hippolyte comme ailleurs au Québec, les propriétaires de puits pourront se procurer, à peu de frais, une trousse d'échantillonnage pour faire analyser l'eau de leur robinet, afin d'y détecter la présence de la bactérie E.coli et de nitrates-nitrites.

C'est en effet ce qu'a annoncé le député de Bertrand, Claude Cousineau, au nom du ministre de l'Environnement. Cette campagne de sensibilisation permet aux propriétaires de puits de faire vérifier la qualité de leur eau de consommation à un coût réduit, grâce à la collaboration des laboratoires accrédités participants.

Malgré l'ampleur de la tâche, le fonctionnement du programme reste simple : le ministère de l'Environnement expédie gratuitement aux personnes qui en font la demande une trousse d'échantillonnage qui comprend deux bouteilles d'analyse stérilisées. Un feuillet inclus dans la trousse explique la procédure à suivre pour effectuer ces prélèvements d'eau.

Par la suite, il suffit de transmettre les échantillons à l'un ou l'autre des laboratoires accrédités participants, dont la liste est également incluse dans la trousse. Après

analyse, le laboratoire contactera immédiatement le propriétaire s'il y a dépassement de la norme établie. Dans le cas contraire, le laboratoire lui fera parvenir les résultats dans les deux semaines suivant l'analyse. Avec le consentement du propriétaire, le laboratoire pourra aussi transmettre ces données au ministère de l'Environnement, afin que celui-ci puisse dresser un portrait global de la qualité de l'eau potable au Québec.

Si l'analyse effectuée coûte 28,76 \$ pour le propriétaire du puits, incluant les taxes, le ministère de l'Environnement débourse quant à lui 10 \$ pour chaque trousse. On peut aller porter soi-même ses échantillons au laboratoire de son choix ou les expédier en utilisant le service ExpressPost de Postes Canada (5,75 \$) ou un service de courrier rapide.

Pour obtenir gratuitement une trousse d'échantillonnage d'ici le 31 août, il suffit d'en faire la demande auprès du ministère de l'Environnement, que ce soit par téléphone, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h, au 1 866 281-TEST (8378), ou par Internet, à l'adresse [www.menv.gouv.qc.ca](http://www.menv.gouv.qc.ca).

## Urbanisme

# Le rythme se maintient

Rien de spectaculaire à l'urbanisme en juin dernier, mais un rythme soutenu qui laisse présager une année fort satisfaisante en matière de développement résidentiel.

Ainsi, on a émis, en juin, 61 nouveaux permis de construction et certificats d'autorisation, pour une valeur de quelque 1 239 000 \$, ce qui porte le total annuel à plus de 3,4 millions, comparativement à 2,9 millions en 2000. De plus, 8 nouveaux permis de lotissement ont été émis, pour un total de 41 depuis le début de l'année, alors qu'on a réglé 11 autres dossiers litigieux.

Soulignons par ailleurs que des travaux de construction sont à prévoir dans les secteurs du lac Aubrison et du lac Bleu.

### Il tire à sa fin

En ce qui concerne les principaux dossiers en cours à l'urbanisme, soulignons que l'existence des installations endommagées du Centre de ski Mont Tyrol tire sans doute à sa fin. C'est du moins ce qu'on espère en considérant l'état de délabrement des lieux, qui présentent un danger certain, notamment pour les enfants qui ont l'habitude de s'y aventurer.

Un rapport soumis par la firme Leroux, Beaudoin, Hurens et Associés, le 30 mai dernier, confirme d'ailleurs la vétusté des lieux et conclut à la nécessité

de démolir ces installations. Le conseil a donc autorisé la firme Deveau, Bissonnette, Monfette et Associés à entreprendre les procédures requises pour procéder à la démolition des installations, puis d'en facturer le coût aux propriétaires du site.

### Droit devant

Quand les discussions, les négociations et les lettres achoppent, il ne reste plus que le droit devant nous! C'est la conclusion à laquelle on en arrive pour deux dossiers de travaux non conformes, au 119, rue des Mélézes et au 717, chemin du Lac Connelly. Dans le premier cas, le propriétaire a été avisé à deux reprises de régulariser la situation, lui qui a effectué des travaux d'agrandissement sans permis, travaux qui ne se conforment pas non plus aux normes d'implantation. Dans le second, le propriétaire a reçu une lettre certifiée lui demandant de remédier à la situation, après avoir effectué des travaux de réfection d'une galerie ne se conformant pas aux plans déposés au préalable en vue d'obtenir le permis. Pour ces récalcitrants, le conseil a résolu de mandater la firme Deveau, Bissonnette, Monfette, Fortin et Associés de transmettre une mise en demeure aux propriétaires concernés et, le cas échéant, d'instituer des procédures légales afin de pouvoir régulariser la situation.

# Aux travaux privés!

Le Service des travaux publics a perdu un très bon employé, le 2 juillet dernier, avec le départ à la retraite de Jean-Marie Fleurant. Le conseil a toutefois profité de l'assemblée de juillet pour lui exprimer, de façon concrète, sa reconnaissance pour les services de qualité qu'il a rendus à ses concitoyens, à titre d'opérateur, au cours des 17 dernières années. On lui a donc remis un certificat cadeau de chez Desjardins Sports à Lafontaine, où l'attendait, à sa grande surprise, une génératrice pour l'aider à passer des grands travaux publics... aux petits travaux privés!

Par la même occasion, on a également confirmé le choix de son successeur, Martin Ounsworth, qui est entré en poste le 16 juillet dernier, aux conditions prévues à la convention collective. M. Ounsworth est le candidat qui a su le mieux démontrer son habileté à utiliser les divers équipements lourds de la Municipalité, au terme des examens à cet effet préparés par le Centre de formation en équipement lourd.

Serge Gendron

# Un peu de tout

(SG) Encore une fois, pendant que l'on s'affaire à préparer la rentrée de septembre, les petites nouvelles abondent du côté des loisirs et de la culture. En voici quelques-unes...

La vente de livres annuelle de la bibliothèque s'implante peu à peu dans nos mœurs, si bien que celle du 7 juillet a permis d'amasser des recettes de 195 \$, une nette amélioration sur les 120 \$ de l'an dernier. Il faut dire que dame Nature s'est montrée plus clémente cette fois-ci...

Pour la rentrée, le comité culturel nous a concocté une série de conférences toutes plus intéressantes les unes que les autres, à partir des vœux exprimés par la population. Cachottière, la conseillère Christiane Richer a toutefois refusé de nous en dire davantage avant le dévoilement de la programmation de la rentrée.

Dans le même esprit, l'effervescence règne chez Montagne-Art. Les préparatifs vont bon train pour que l'événement atteigne cette année de nouveaux sommets de popularité. Ne manquez pas les prochaines éditions du Sentier!

Sur un ton plus sportif, mentionnons que le contrat d'entretien des patinoires du lac Connelly, du parc Bourget et de la plage muni-

cipale a été reconduit pour la saison 2001-2002. La nouvelle en réjouira plusieurs, puisque le travail de Claude Brosseau est reconnu comme exemplaire par tous les utilisateurs de ces patinoires.

L'absence prolongée d'une employée de la Communale a forcé la Municipalité à jouer à la chaise musicale. Ainsi, Guylaine Charron, secrétaire aux loisirs, a comblé l'absence de Joanne Larose à la comptabilité. Claudette Domingue a donc pris sa relève aux loisirs pour la période du 10 au 19 juillet, suivie de Michèle Dumontier à compter du 20 juillet. Demandez donc à Pierre Brisson si il pouvait se passer d'une secrétaire juste avant la rentrée...

En terminant, soulignons que le conseil a résolu, sur la proposition de Bruno Laroche, de confier à la firme Plani-Cité le mandat de réaliser une étude de faisabilité pour l'implantation d'un terrain de soccer additionnel à Saint-Hippolyte. Ce nouvel aménagement pourrait être situé soit au parc Connelly, soit au parc Roger-Cabana, selon les coûts de chacune des solutions envisagées. Bien qu'il en soit à un stade préliminaire, ce projet viendrait combler un besoin grandissant chez les amateurs de soccer, avec l'immense popularité de ce sport à Saint-Hippolyte et ailleurs dans la région.

# Non, merci au projet de loi C-7

C'est au tour des élus hippolytois de protester contre l'adoption, par le gouvernement fédéral, du projet de loi C-7 sur le système de justice pénale pour adolescents, et cela malgré la vive opposition exprimée par l'ensemble des intervenants sociaux, des juges et des avocats du Québec.

Rappelons que le projet de loi C-7 prévoit des peines nettement plus sévères pour les jeunes contrevenants, comparativement à ce que préconise la Loi sur les jeunes contrevenants, présentement en vigueur au Québec. Pourtant, l'ensemble des intervenants sociaux et des spécialistes du droit concernés par cette question, sur tout le territoire québécois, s'opposent vivement à ce durcissement.

En effet, la Coalition pour la justice des mineurs, un mouvement apolitique formé pour combattre le

projet de loi C-7, réclame le statu quo afin que nous puissions, au Québec, continuer à appliquer la Loi sur les jeunes contrevenants. À la Coalition, outre des considérations humanitaires, on explique que le système québécois se montre plus efficace pour lutter contre le fléau de la criminalité chez les jeunes. Ainsi, le taux de criminalité a chuté de 23 % au Québec depuis 1991, et c'est également chez nous qu'on trouve, depuis 1998, le plus bas taux de criminalité juvénile au Canada, après l'Île-du-Prince-Édouard.

Sur la proposition de Bruno Laroche, appuyée par Christiane Richer, le conseil a donc résolu, au nom de la Municipalité, de demander au gouvernement fédéral de permettre au Québec de se soustraire à l'application de la loi C-7, afin que la Loi sur les jeunes contrevenants continue de s'appliquer chez nous.

## Travaux publics

# Une pluie de réparations

Chaque année apporte son lot de catastrophes naturelles, semble-t-il, et il revient ensuite au Service des travaux publics de réparer les pots, ou plutôt les chemins cassés!

Ainsi, au 30 juin dernier, selon le rapport mensuel du Service, les travaux de réparation des routes à la suite des pluies du 25 mai 2001 étaient complétés à 90 % pour le secteur du lac Connelly Nord, à 80 % pour le secteur sud, à 80 % au lac en Cœur et au domaine Montaubois. Au moment où vous lisez ces lignes, les travaux devraient donc être complétés sur la majorité du territoire hippolytois.

Il en va de même pour l'épandage d'abat-pousière, déjà fort avancé au 30 juin. Quant au fauchage routier, il a débuté à la mi-juillet. Pour compléter ce compte rendu des travaux en cours, soulignons que les affiches tant attendues indiquant aux automobilistes qu'ils entrent sur le territoire hippolytois de-

vraient être installées pour le début du mois d'août.

### Vive la communication

Par ailleurs, soulignons que le conseil a autorisé la location, pour un an, d'un système de communication destiné au Service des travaux publics. Déjà à l'essai depuis trois mois, le système Bazcom a permis d'assurer la communication avec les employés du Service dans plus de 90 % des cas, comparativement à 50 % et moins pour l'ancien système. Tous les utilisateurs d'un cellulaire confirmeront que c'est là une performance remarquable à Saint-Hippolyte!

Le Bazcom permet aussi d'annuler l'utilisation de quatre téléphones cellulaires, ce qui en réduit le coût de location, qui s'élève à 405 \$ par mois, incluant les taxes.

# SABLES L.G.

- Carrière
- Pierre concassée
- Sable lavé
- Gravier décoratif

436-8767 Saint-Hippolyte

LIVRAISON



REID ET ASSOCIÉS

Steve Reid  
comptable agréé

95, 305<sup>e</sup> Avenue, Saint-Hippolyte  
250, rue Parent, Saint-Jérôme

téléphone: 450 436-1616  
[steve.reid@sreid.net](mailto:steve.reid@sreid.net)

ATELIER

LE **SPECIALISTE**Yvon  
**LANTHIER** inc.

*Excellence* année après année,  
*travail d'équipe* au quotidien!



De gauche à droite, Daniel Petitjean, Nancy Cardinal, Rénaud Roussel, Yvon Lanthier et Diane Poirier, propriétaires, Yannick Beaudette, Bruno Guérette, Marc-André Cardin et Jean Ducharme.

**1995**

Admis au sein du réseau des garages recommandés CAA Québec; résultats du sondage de satisfaction auprès de la clientèle 100%.

**1998**

Mention d'excellence du CAA Québec; résultats du sondage de satisfaction auprès de la clientèle 97%.

**2000**

Nommé *garagiste de l'année* par la revue le Garagiste ARMA Québec et le Club Booster de Montréal.

**2001**

En nomination au Gala des entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Rivière-du-Nord dans deux catégories; *petite entreprise commerciale* et *petite entreprise de service à but lucratif*, l'atelier Yvon Lanthier inc remporte les honneurs dans la catégorie *petite entreprise de service à but lucratif*.

**2001**

Le seul garage de Laval à Mont-Laurier à obtenir la mention d'excellence du CAA Québec; résultats du sondage de satisfaction auprès de la clientèle 97%.

**1\$****Pour chaque changement d'huile***sera remis au 55<sup>e</sup> groupe scout de Saint-Hippolyte*
**Bienvenue aux comptes nationaux**

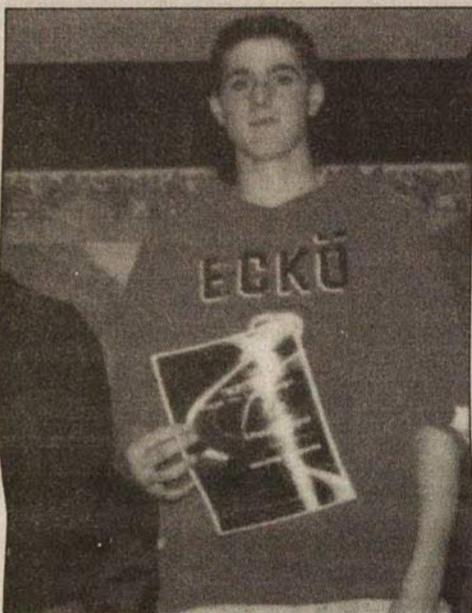
**1010, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte  
450 224-8722**

# Qu'est-ce «ski» font l'été ?



YVES CHARBONNEAU

Trois adeptes du ski acrobatique : Stéphane Rochon (Équipe canadienne), Maxime Gingras (Équipe Québec) et Geneviève Gingras (Équipe Mont Saint-Sauveur)... Que font-ils pendant la période estivale ? Ils relaxent, soignent leurs blessures, se payent du bon temps au soleil... Eh bien non ! Ces trois spécialistes des bosses s'entraînent en vue de la prochaine saison hivernale. Voici un bref aperçu de leur préparation.



Maxime Gingras

## Pour garder la forme

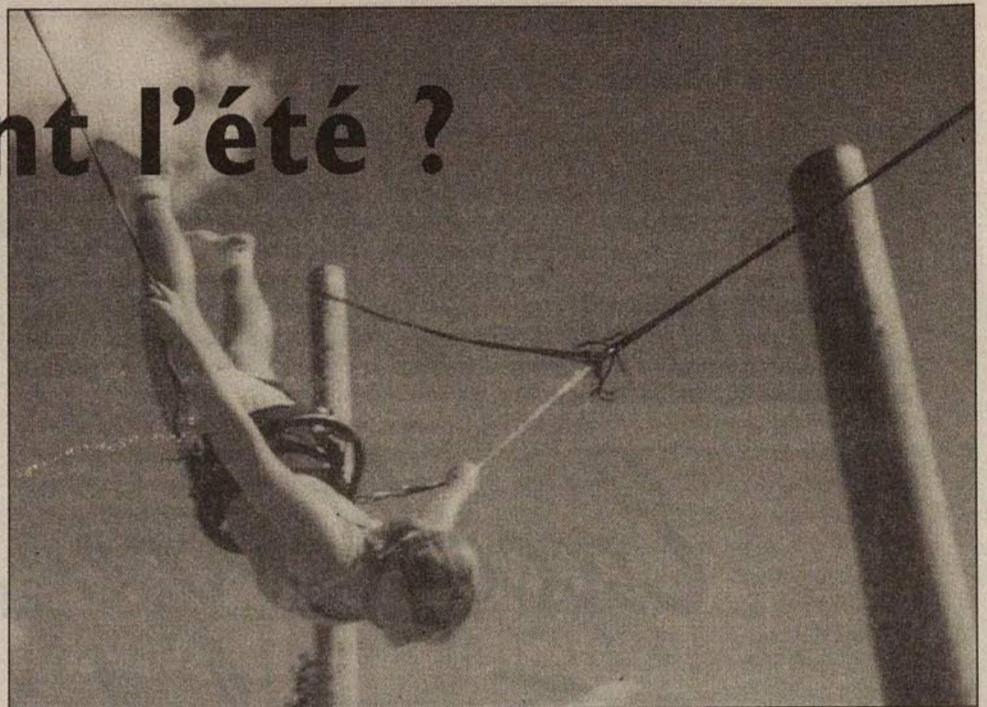
Le cardio-vasculaire et la musculation sont deux éléments essentiels pour garder la forme. C'est pourquoi Stéphane va au gymnase tous les jours. Maxime, lui, s'entraîne depuis peu avec une amie de la famille. « Une amie de ma mère est haltérophile et elle m'aide au niveau de la force physique, un élément important dans la réussite. » Quant à Geneviève, elle est sauveteur. Elle en profite donc pour se maintenir en forme en nageant. Et comme elle le faisait remarquer, « que ce soit en nageant, en courant ou en faisant du vélo, il faut travailler fort afin d'être prêt le temps d'une descente, soit 30 secondes intensives. »

## Tous les moyens sont bons

Le ski acrobatique est aussi une épreuve de sauts. Pour les pratiquer, Geneviève et Maxime font du trampoline dans un centre spécialisé à Laval, alors que Stéphane fait ça à la maison. « Étant donné que nous avons brisé le nôtre à force de sauter, nous devons aller là-bas », mentionnait Geneviève. Il faut vous dire que nos amis sautent au trampoline avec leurs skis. Cet exercice leur permet d'améliorer leur rapidité, de pratiquer leurs figures pour les sauts et de renforcer leurs jambes. De plus, les Gingras vont sur le site des Jeux Olympiques de 1980 à Lake Placid. « Il y a une rampe sur laquelle on descend et au bout de laquelle il y a un saut. L'atterrissage se fait dans l'eau. N'ayant pas ce type d'installations au Québec, on doit aller aux États-Unis. »

Un tout nouveau sport passionne Stéphane, Maxime et Geneviève : le Wake-Board. C'est comme du ski nautique, mais sur une planche. Il est donc partie intégrante de leur entraînement estival. Selon Stéphane, « le Wake est probablement le meilleur exercice estival. On travaille notre posture. On renforce nos épaules, nos jambes et nos bras. On peut faire des sauts. C'est un tout-compris ! »

En plus des activités énumérées plus haut, nos trois «bosseurs» font du ski alpin. Même l'été ! « Mon frère et moi sommes allés par le passé à Whistler pour un camp entraînement sur neige. C'était très exigeant, nous affirmait Geneviève, sourire en coin. On faisait du ski le matin et plein d'activités physiques l'après-midi, ques-



Geneviève Gingras

tion de nous garder en forme. Disons que le soir, on était épuisé. »

Stéphane, en raison du niveau de compétition très élevé, passe plusieurs semaines sur les pistes enneigées de Whistler, entre autres. Incroyable, mais au moment de l'entrevue (mi-juin), Stéphane avait déjà fait 34 jours de ski cet été. Il pense se rendre à 70 d'ici novembre. « L'été dernier, j'ai fait 24 jours de ski. Cette année, c'est une toute autre histoire. Puisqu'il s'agit d'une année olympique, j'ai pris les moyens pour être prêt. Je me suis engagé un entraîneur personnel et j'ai réappris à skier. J'ai donc mis toutes les chances de mon côté à la veille de ma dernière présence olympique. Et la raison est fort simple : en bout de ligne, il y a un seul gagnant... »

J'ai été émerveillé par la détermination de ces trois athlètes et par le plaisir qu'ils ont à préparer leur prochaine saison. Sachez que malgré le beau temps, nos amis trouvent la motivation nécessaire pour continuer régulièrement leur entraînement. « Certes, ce n'est pas toujours facile de se motiver, mais on pense au plaisir qu'on va avoir cet hiver. Et c'est bien assez pour nous pousser à nous défoncer tout l'été ! » C'est ce qu'on appelle «se donner à 100 %!»



Stéphane Rochon

## Une vigilance qui peut sauver des vies

Jean-Pierre Fabien

Il se produit chaque année au Québec des milliers d'accidents routiers impliquant des animaux de toutes les tailles. Pour ce qui est des gros mammifères comme l'ours noir, le cerf de Virginie et l'orignal, le nombre d'accidents est évalué à plus de 7000 par année !

Les animaux parcourent et traversent les routes qui sont une partie intégrante de leurs territoires. Ils sont souvent actifs au début comme à la fin du jour, au moment où l'éclairage est faible.

Pour éviter de heurter un animal quel qu'il soit, la prudence est toujours de mise.



Voici quelques conseils qui une fois mis en application, permettront de sauver des vies.

- Respecter les limites de vitesse et soyez toujours vigilants.
- Redoublez de prudence à l'aube et au crépuscule
- Soyez attentifs dans les secteurs où la visibilité est réduite ( présence de courbes ou de pentes, végétation dense aux abords des routes)
- En actionnant vos freins à plusieurs reprises, signalez la présence de cervidés et autres mammifères aux conducteurs qui vous suivent.

Gardez l'oeil ouvert et...bonne route

CLINIQUE DENTAIRE SAINT-HIPPOLYTE

D<sup>re</sup> France Lafontaine, d.m.d.

Chirurgien-dentiste

973 A, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte  
tél. : 450 224-8241

Chaussures  
Bélanger inc.



LABORATOIRE  
D'ORTHÈSES DU PIED

Permis M.S.S.S. 2103-7060

Le laboratoire est reconnu par :  
C.S.S.T., SAAQ, Assurances privées,  
Affaires Indiennes,  
Anciens combattants  
et Aide Sociale.

Services offerts à la  
Clinique Médicale Saint-Hippolyte  
973, chemin des Hauteurs

Pour rendez-vous  
450 224-8271

FAMILI-PRIX

Cosmétiques - Homéopathie  
Vente et location de béquilles  
Agence de timbres

- Photocopie  
- Service de télécopieur Serge Maillé, pharmacien

65 ans et plus 10 % tous les jours  
(excepté sur spéciaux)



973, chemin des Hauteurs  
Saint-Hippolyte 224-2956

Sutton

groupe sutton - synergie inc.  
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

514 990-5021

DIANE COMMERFORD

Agent immobilier affilié  
http://www.sutton.com e-mail: dcommerford@sutton.com



Menuisier Ebéniste

L'expérience à votre service

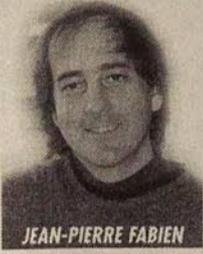
Rénovation • Construction

Pierre-Marc Beauchamp

estimation 563-4715

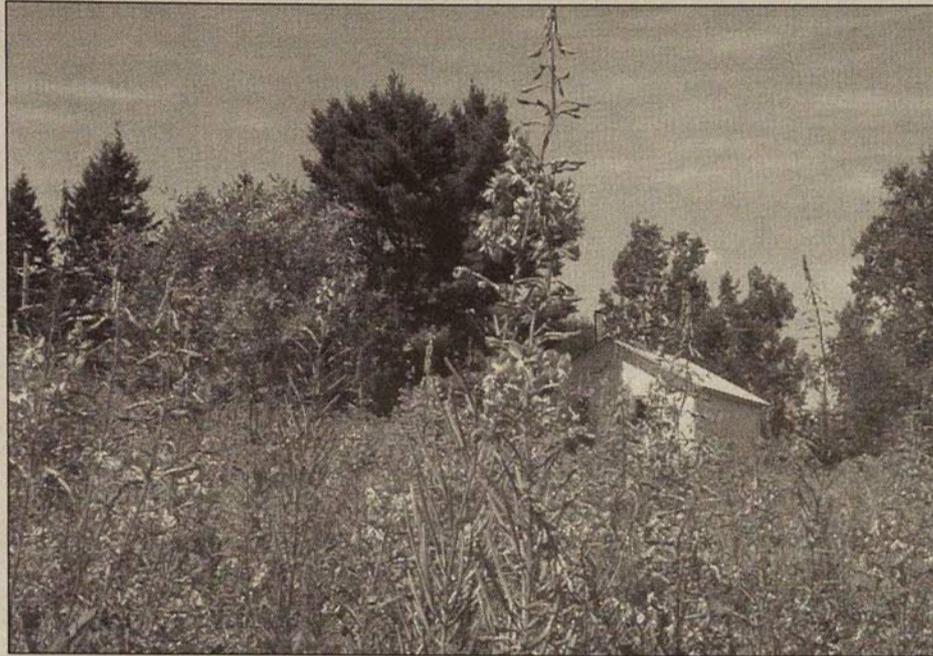
# Faune et flore

## L'Épilobe à feuilles étroites



JEAN-PIERRE FABIEN

Je fouillais les traces du passé. Avec des photographies comme signes d'une autre époque. Parmi les images, je cherchais un paysage ou des visages bien connus. Je suis tombé sur une diapositive datant de l'été 1984. On me reconnaît en avant-plan, muni d'une grosse barbe. Juste derrière, les quatre campeuses qui, sourire aux lèvres, faisaient partie de mon équipe de découvertes aux stages offerts par le Camp d'écologie Saint-Viateur à Port-au-Saumon (dans le comté de Charlevoix). En revoyant ce portrait, ce qui m'a frappé le plus c'est la beauté du paysage en arrière-plan. Un bouquet de fleurs sauvages, des Épilobes à feuilles étroites, ajoutaient énormément de vie à la diapositive. En juin 2001, je suis retourné à Port-au-Saumon. Les grands terrains découverts hébergent encore des populations d'Épilobes à feuilles étroites, fleurs qui ont pu survivre aux griffes imposées par le temps.



Une belle talle d'épilobes se trouve à la jonction du chemin des Hauteurs et du chemin du Lac au Pin rouge. PHOTO NICOLE CHAUVIN

### Des feuilles lancéolées

L'épilobe est une plante herbacée de la famille des onagres. Ses tiges solitaires peuvent atteindre deux mètres de haut. Les feuilles, minces et lancéolées comme celles du saule, sont plus pâles sur la face inférieure.

### Des pétales d'un rose profond

Les fleurs sont à tout le moins superbes. Les pé-

tales sont d'un rose profond et toutes les fleurs sont disposées en grappes au sommet de la plante. Les fleurs du bas s'ouvrent avant celles du haut si bien que, de juin à septembre, les espaces libres en sont littéralement couverts. En anglais, cette plante se nomme fireweed, allusion au fait que l'épilobe

colonise les endroits dégagés, secs et les anciens brûlis.

Marie-Victorin en parle si éloquemment dans sa Flore Laurentienne que je m'en voudrais de ne pas le citer : « Les paysages laurentiens, - qui malheureusement sont si souvent modelés par les feux de forêts, - n'ont rien de plus caractéristique que le grand développement de l'Épilobe à feuilles étroites. En plein été, toutes les étendues découvertes et incultes sont animées par la riche couleur magenta des innombrables inflorescences. »

### Des visiteurs ailés

L'épilobe est une plante qui produit un miel de qualité. Les abeilles et les bourdons la visitent avec assiduité et diligence. Il semblerait que les bourdons affectionnent particulièrement l'épilobe. Ils s'en servent même comme perchoir la nuit et y dorment paisiblement jusqu'au lendemain.

### Des graines ornées de soies

Au fur et à mesure que les fleurs se succèdent vers le haut de la grappe, l'épilobe produit des fruits en capsules, là où se sont fanées les fleurs fécondées. Une seule plante à maturité peut contenir 100 capsules qui chacune renferme 450 graines! Les graines, légères et ornées de soies blanches, s'envolent au moindre coup de vent.

### Et à Saint-Hippolyte?

On ne voit que peu d'Épilobes à feuilles étroites à Saint-Hippolyte. Pourtant, il y a une dizaine d'années, elle était beaucoup plus abondante. Que s'est-il donc passé? C'est que l'épilobe est une espèce héliophile, c'est-à-dire qui pousse en pleine lumière. Ne tolérant pas l'ombre, elle ne peut supporter le voisinage d'arbres et d'arbustes qui auraient tendance à la dépasser en hauteur. À scruter l'horizon, j'en ai vu à quelques endroits. Mais ces plantes ne forment pas de grands peuplements purs. Une belle talle se trouve à la jonction du chemin des Hauteurs et du chemin du Lac au Pin rouge. Là, vous pourrez la contempler dans toute sa splendeur. À noter qu'il ne faudrait pas confondre l'épilobe et la salicaire. Cette dernière, très envahissante, pousse dans des milieux humides. Sur ses tiges étroites, elle porte de très belles fleurs pourpres.

### Rappel

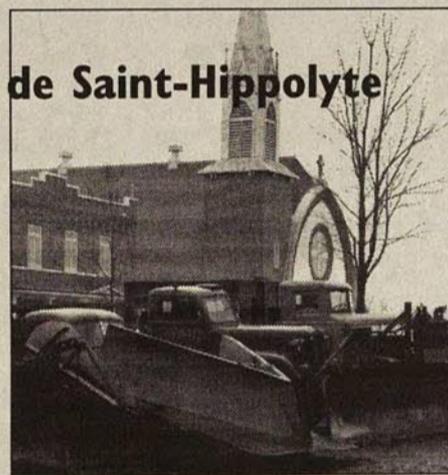
## L'histoire du village de Saint-Hippolyte

Denise Marcoux

Dès l'automne prochain, le journal Le Sentier tentera de reconstituer l'histoire du village de Saint-Hippolyte depuis sa fondation il y a plus de cent ans. Comme dans les séries « Les familles de souche » et « C'est mon lac », nous recueillerons des témoignages et des photos d'époque.

Toutes les personnes intéressées à raconter un épisode de la vie du village sont invitées chaleureusement à me contacter aux numéros suivants : 450-563-5848 (lac en Cœur) ou 514-849-4111 (Montréal). Laissez un message à mon gentil répondeur si je ne suis pas là.

Si vous possédez des photos de la première école, de l'église, de la quincaillerie, d'un hôtel, d'un restaurant, d'un garage ou de tout autre édifice ou maison qui a fait les beaux jours du village;



Si vous avez des souvenirs à partager sur une époque qui vous a marqué;  
Si vous souhaitez évoquer un aspect particulier de la vie du village;  
Si vous avez été maire, conseiller municipal, religieux, institutrice, commerçante, infirmière, etc.; Si l'histoire du village vous intéresse, Appelez-moi !



Denis Labelle, CA  
Expertise comptable  
Fiscalité

744, rue Labelle Tél.: 450 438-5450  
Saint-Jérôme Téléc. : 450 438-4284  
Rés. : 424, ch. lac Connelly Sud  
Tél. : 450 563-1616



Monique Guay

Monique Guay  
Députée de Laurentides



### Tarifs

- 5 \$ par mois pour 15 mots et moins
- 10 \$ par mois pour un encadré de 20 mots et moins.

Le paiement est exigible avant la parution du journal.

Marielle : 563-2401 • Thérèse : 563-2038

À VENDRE : Pupitre avec étagères et chaise (provincial français blanc) 150 \$ : 450 563-2776

La Troupe « Le Théâtre au cœur » recherche un cabanon gandeur 9' x 10' (ou plus grand) pour entreposer ses accessoires de théâtre. Petit budget. Contactez Yves: 450 563-4962

### Offre d'emploi

Carrefour du Nord, recherche une vendeuse temps partiel, environ 10-12 heures/semaine, 3 ans minimum d'expérience. Doit avoir un beau sourire, être disponible, bonne communicatrice. Se présenter avec C.V. et demander Micheline 438-1115

## Le Sentier

C.P. 135, Saint-Hippolyte(QC J8A 3P5)

Ce journal communautaire est une réalisation d'une équipe de touche-à-tout en constante évolution. Nous n'avons d'autre but que d'améliorer la qualité de vie à Saint-Hippolyte, en commençant par la nôtre!

Ainsi, administration, rédaction, correction, choix des textes et photographies de ce numéro du Sentier sont l'œuvre de Thérèse Labrosse, Nicole Chauvin, Marielle Lefebvre, Jean-Pierre Fabien, Michèle Châteauevert, Diane Couët, Pierrette Asselin, Gilles Lambert, Marie-Paule Desbiens, Denise Marcoux, Yves Charbonneau, Françoise Le Guen et Valérie Maynard.

Vous pouvez envoyer vos articles, communiqués et photos au journal Le Sentier, C.P. 135, Saint-Hippolyte J8A 3P5. Par courrier électronique : duograph@videotron.ca. Les textes dactylographiés et signés devront arriver avant le 15 de chaque mois. Afin que nous puissions vous retourner vos photos, inscrivez-y à l'endos vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Les textes identifiés par le logo de Saint-Hippolyte sont sous l'entière responsabilité de la Municipalité.

To our English citizens, your comments and texts are welcome.

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Sentier et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

PUBLICITÉS	
Michèle Châteauevert	563-4104
Thérèse Labrosse	563-2038
PHOTOGRAPHE	
Nicole Chauvin	563-1975
Achat de photos 4 \$ l'unité	
PETITES ANNONCES	
Thérèse Labrosse	563-2038
Marielle Lefebvre	563-2401
COORDONNATRICE	
Nicole Chauvin	563-1975
télécopieur	563-1059
courriel	duograph@videotron.ca
DISTRIBUTION	
Thérèse Labrosse	563-2038
Abonnement annuel à l'extérieur de Saint-Hippolyte 20 \$	
INTERNET <a href="http://www.inter-actif.qc.ca/le-sentier">http://www.inter-actif.qc.ca/le-sentier</a>	
duograph@videotron.ca	
GRAPHISME duoGraph communications	
Nicole Chauvin	
IMPRESSION HEBDO-LITHO	

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 1983  
Le Sentier reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.



**Avec vous depuis 11 ans**

**PLUS d'expérience = PLUS de résultats**



(675035) **LIBRE IMMÉDIATEMENT** : Jolie maison style Suisse 1999, très éclairée et à aires ouvertes. Accès au lac Achigan, vendeur motivé. **139 000 \$**.



**BORD DU LAC ACHIGAN** : Un chalet, 2 maisons mobiles, la valeur est sur le terrain, idéal pour une nouvelle construction.



**LIBRE IMMÉDIATEMENT. GRANDE MAISON** : Très bien entretenue, planchers de lattes, garage double, foyer, piscine creusée et clôturée, **129 000 \$**



(674209) **UN BIJOU IMPECCABLE**: Agrandie et rénovée au complet en 1999, terrain plat et bien aménagé, secteur paisible, accès au lac Achigan.



**AU LAC BLEU** : Avec terrain bord de l'eau juste en face, secteur paisible, très bonne qualité de constr., beaucoup de boiseries, 2 foyers, grand s-sol avec garage double.



**BORD DU LAC ACHIGAN** : Qu'elle est charmante ! Grand terrain plat de 30 922 p.c., 220 p. de frontage sur le lac, plage de sable, site très privé, 4 c.c., foyer de pierre, etc.



**ACCÈS AU LAC ACHIGAN** : Chalet 4 saisons à 200 p. du lac Achigan, superbe plage de sable, 3 c.c., 2 s.d.b., comb. lente, très propre, complètement meublé.



**CHALET 4 SAISONS** Secteur paisible, accès tout près au lac Achigan, emplacement privé pour votre bateau, puits artésien tout neuf, 5 pièces, 3 CAC. **57 000 \$**

**Saint-Hippolyte... J'y habite... J'y travaille... J'y crois...**

Publicité dans les magazines spécialisés  
LÀ où sont les acheteurs

Aussi au MLS et sur Internet  
Importante banque d'acheteurs

C'est le temps d'inscrire votre propriété  
OPINION GRATUITE de sa valeur marchande

11 années d'expérience dans NOTRE MILIEU  
Des centaines de propriétés « VENDUES »



groupe sutton - synergie inc.  
courtier immobilier agréé

Bureau : 514 990-2529  
Rés. : 450 563-4723  
Fax : 450 563-3757

e-mail : gbergeron@sutton.com



Gaston Bergeron  
Agent Immobilier Affilié

**Christiane Raymond L.L.L. D.D.N.**  
notaire et conseiller juridique

2282, boulevard des Hauteurs, bureau 4  
Saint-Hippolyte

Téléphone : 450 563-5000

Télécopieur : 450 563-5000

**BEAUDRY ET JARRY SENG**  
Arpenteurs • Géomètres

**Marc Jarry**

Arpentage foncier  
GPS  
Cartographie  
Géomatique

2271 D, Ch. des Hauteurs  
Saint-Hippolyte  
J8A 3B9

Tél. : 450 563-5192  
800 563-5192  
Fax : 450 229-7045

**Jean-Pierre Quesnel**

**NOTAIRE**  
Service à domicile disponible

2274 D, chemin des Hauteurs  
(en face de l'église)  
Saint-Hippolyte

563-4865 • téléc. 450 365-3917

**POUR LA MISE EN MARCHÉ DE VOTRE PROPRIÉTÉ...**

1 140' PLAGE PRIVÉE LAC ACHIGAN



(960401) **MAGNIFIQUE RÉSIDENCE** : Exposition sud, 4 CAC, 2 SDBains, planchers bois franc, vastes pièces avec vue panoramique, garage double. **369 000 \$**. (1080)

2 80' BORD LAC MAILLÉ



(949968) **BELLE GRDE PROP.** : 3 + 1 CAC, 2 foyers, chambre froide, grand atelier, 2 entrées s-sol, poss. garderie ou bachelor, sect. familial près de tous les services, idéal pour parent-enfants. **84 500 \$**. (1032)

3 ACCÈS LAC FOURNELLE



(699248) **JOLIE PROPRIÉTÉ** : 3 CAC, plafond cathédrale, armoires en chêne, sous-sol avec atelier, clôturé et foyer extérieur, à 1 minute d'une plage sablonneuse. **67 000 \$**. (1074)

4 SECTEUR LAC PIN ROUGE



(694054) **JOLI BUNGALOW** : 3 CAC, patio (14' x 22'), terrain plat, bien entretenu, à 5 min. du village, secteur paisible, poss. accès au lac. **39 500 \$**. (1062)

5 SECTEUR LAC ACHIGAN



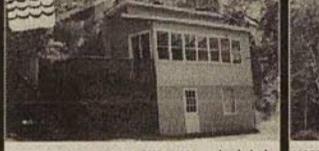
(951014) **GRAND COTTAGE** : Avec accès notarié lac Achigan, vastes pièces, nouvelle fenestration '97, toit refait, beaucoup de possibilités, idéal pour grande famille. **79 000 \$**. (1036)

6 ST-HIPPOLYTE-DOM. LAMOUREUX



(698266) **BUNGALOW 3 SAISONS** : 2 CAC, remise (12' x 10'), poêle à bois antique, vendu meublé, à 2 pas du village. **33 000 \$**. (1073)

7 AUX LIMITES ST-HIPPOLYTE



(958569) **JOLI BUNGALOW** : 60' au bord de lac Beaudry, 2 + 1 CAC, foyer, bonne exposition au soleil, terrain plat, secteur calme et paisible. **52 900 \$**. (1054)

8 SECTEUR LAC PIN ROUGE



(698234) **TRÈS JOLI COTTAGE** : Comb. lente, 2 CAC, planchers bois franc s-sol (5'5"), beau terrain plat, coquet et paisible. **54 900 \$**. (1072)

9 SECTEUR LAC PIN ROUGE



(796811) **BUNGALOW** : Dans secteur paisible, propre, grandes fenestration, 3 CAC, comb. lente, patio 12' x 16', incl. lave-vaisselle, garage, gr. terrain **59 000 \$**. (1026)

10 ACCÈS PRIVÉ LAC PIN ROUGE



(699705) **TRÈS BEAU BUNGALOW** : Accès et vue sur le lac, foyer en pierres avec comb. lente, pl. bois fr., toit et fenêtres rénovés '98, remise 24 x 16, terrain privé. **114 900 \$**. (1077)

11 BORD LAC DES SOURCES



(959184) **MAGNIFIQUE BUNGALOW** : 2 foyers, bi-énergie, planch. bois franc, 2 CAC, gazebo, très bien paysager, ensoleillement idéal, un petit paradis. **129 000 \$**. (1057)

**VOUS AVEZ DROIT À :**

- > UN AGENT IMMOBILIER DE LA PLACE
- > Une place d'affaires bien localisée
- > Une bonne exposition de votre propriété
- > Une publicité constante dans Option Laurentides /Le Sentier
- > Service S.I.M. / M.L.S.
- > 4 sites INTERNET



Carmen Dion  
Agent immobilier affilié

**Qui peut vous en offrir plus ?**  
**Appelez-moi au Village!**  
**CARMEN DION**

**ROYAL LEPAGE VILLAGE NGC**  
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ  
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE  
2282, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte (Qc J8A 3C5)  
Tél. : 450 563-5559 • www.royallepage.ca